

ISPD

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

États financiers intermédiaires
consolidés au 30 juin 2023

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

États financiers intermédiaires consolidés au 30 juin 2023

États financiers intermédiaires consolidés au 30 juin 2023 :

État de la Situation financière consolidée au 30 juin 2023

Compte de résultats consolidé au 30 juin 2023

État du résultat global consolidé au 30 juin 2023

État des changements sur le patrimoine net consolidé au 30 juin 2023

État des flux de trésorerie consolidé au 30 juin 2023

Notes explicatives aux états financiers intermédiaires consolidés correspondants à la période de six mois close le 30 juin 2023

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Click here to enter text.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

AU 30 JUIN 2023

ANTEVENIO S.A., ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ
AU 30 JUIN 2023
 (Libellé en euros)

ACTIF	Note	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Immobilisations corporelles	6	2 154 642	2 221 695	2 383 424
Fonds de commerce de consolidation intr. globale	5	8 195 485	8 195 485	8 353 514
Fonds de commerce	7	346 421	402 249	437 194
Immobilisations incorporelles	7	1 594 363	719 443	960 228
Immobilisations en cours		-	1 234 078	380 500
Actifs financiers non courants	9	176 738	103 788	126 972
Impôts différés actifs	16	6 051 215	5 066 882	6 295 955
Actifs non courants		18 518 862	17 943 619	18 937 788
Dettes commerciales et autres comptes à encaisser	9	31 058 381	35 009 755	28 245 993
Clients entreprises du groupe	9 et 24	12 046	36 312	28 316
Autres actifs courants	9	717 389	50 640	10 507
Autres actifs courants société du groupe		200 000	0	-
Administrations publiques à encaisser	16	4 896 259	1 846 006	3 848 250
Actifs d'impôt courant		43 526	2 635 720	2 532
Dépenses anticipées		1 065 264	577 680	924 385
Espèces et moyens liquides	9	5 932 573	18 964 822	10 671 147
Actifs courants		43 925 438	59 120 934	43 731 130
Total actif		62 444 301	77 064 554	62 668 917

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

AU 30 JUIN 2023

(Libellé en euros)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Capital social		819 099	819 099	819 099
Actions propres		(665 000)	(665 000)	(665 000)
Réserve légale		46 282	46 282	46 282
Réserves dans les sociétés à titre d'intégration globale		11 275 483	7 583 480	7 652 930
Résultats négatifs d'exercices antérieurs		(5 845 579)	(5 655 635)	(5 649 918)
Résultat de l'exercice attribué à la société mère	3	(555 062)	4 418 761	1 189 909
Partenaires externes		(757 700)	(685 367)	(767 859)
Écarts de conversion	13	444 131	379 699	1 489 849
Capital attribué à la société mère	12	5 519 354	6 926 687	4 883 153
Capital attribué à des partenaires externes		(757 700)	(685 367)	(767 859)
Capital propre net	12	4 761 654	6 241 320	4 115 294
Dettes envers des créanciers à long terme	10	4 566 765	5 666 137	6 835 193
Dettes envers des entreprises du groupe à long terme	10 et 25	7 726 852	8 101 742	8 101 741
Autres dettes à long terme	10	3 356 346	2 953 755	3 379 738
Fournisseurs d'actifs immobilisés non courants		13 971	-	-
Provisions	10 et 18	59 032	258 456	277 001
Passifs correspondant à des impôts différés	16	32 466	64 308	96 535
Passifs non courants		15 755 431	17 044 397	18 690 208
Dettes envers des établissements de crédit court terme	10	5 501 292	3 282 616	4 149 547
Autres dettes à court terme	10	1 027 952	1 188 610	2 458 235
Dettes envers des entreprises du groupe à court terme	10 et 24	689 097	669 924	914 338
Créances commerciales et autres comptes à payer	10	25 185 302	38 192 490	23 969 259
Fournisseurs, entreprises du groupe	10 et 24	2 244 007	2 098 328	1 858 289
Fournisseurs d'actifs immobilisés		44 990	-	-
Personnel à payer	10	2 868 118	3 291 510	1 692 303
Administrations publiques à payer	16	2 668 683	3 205 463	3 584 902
Passif pour impôt courant		2 279	30 169	22 032
Revenus anticipés		1 573 051	1 673 808	884 137
Autres passifs courants	10	122 444	145 917	330 373
Passifs courants		41 927 215	53 778 837	39 863 415
Total capitaux propres et passifs		62 444 301	77 064 554	62 668 917

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES
COMPTE DE PERTES ET PROFITS CONSOLIDÉ
AU 30 JUIN 2023
(Libellé en euros)

PROFITS ET PERTES	Note	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Montant net du chiffre d'affaires	17 a	57 677 196	105 880 735	45 285 979
Autres revenus		419 960	43 370	-
Travaux réalisés par l'entreprise dans son actif		-	535 582	
Imputation de subventions		178 668	159 799	15 459
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION		58 275 824	106 619 485	45 301 438
Approvisionnements	17 b et 23	(34 680 604)	(56 443 885)	(23 125 606)
Frais de personnel	17 c	(17 332 002)	(36 489 601)	(16 917 076)
Salaires, rémunérations et assimilés		(14 149 309)	(30 369 659)	(13 809 577)
Charges sociales		(3 182 693)	(6 119 942)	(3 107 500)
Dotations aux amortissements des immobilisations		(800 862)	(1 243 849)	(638 477)
Dotation aux immobilisations corporelles	6	(390 438)	(743 067)	(322 319)
Dotation aux immobilisations incorporelles	7	(410 424)	(500 781)	(316 157)
Autres frais d'exploitation		(4 935 406)	(7 836 409)	(3 393 332)
Services extérieurs	17 d	(4 639 514)	(7 633 638)	(2 929 039)
Pertes de valeur d'actifs courants		(287 051)	(237 263)	(503 200)
Détérioration et résultats pour aliénation d'immobilisation		(8 841)	34 491	38 907
Autres résultats		52 800	1 043 372	31 490
TOTAL FRAIS D'EXPLOITATION		(57 696 074)	(100 970 371)	(44 043 001)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		579 750	5 649 113	1 258 437
Dépenses financières de tierce	17 e	34 000	37 388	16 146
Revenus financiers groupe		-	-	-
Différences de change positives	11	675 631	1 345 533	144 273
TOTAL REVENUS FINANCIERS		709 631	1 382 921	160 419
Dépenses financières tiers	17 f	(391 144)	(640 007)	(178 937)
Frais financiers groupe	17 f	(177 462)	(157 320)	(55 480)
Différences de change négatives	11	(651 002)	(630 434)	(57 652)
TOTAL DÉPENSES FINANCIÈRES		(1 219 608)	(1 427 761)	(292 069)
Détérioration et résultat pour aliénations d'instruments financiers		-	-	-
Détérioration des instruments financiers		-	-	-
Détérioration et résultat à cause de la perte d'influence significative de parts		-	-	-
RÉSULTAT FINANCIER		(509 977)	(44 840)	(131 650)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		69 773	5 604 273	1 126 787
RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS		69 773	5 604 273	1 126 787
Impôt sur les Sociétés	16	(243 889)	(1 007 392)	31 735
Contributions et autres		(453 279)	(229 412)	(25 941)
RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE		(627 395)	4 367 469	1 132 580
Résultat attribué à des partenaires à intérêts minoritaires		(72 333)	(51 292)	(57 329)
RÉSULTAT ATTRIBUÉ AUX PORTEURS D'INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE		(555 062)	4 418 761	1 189 909
Bénéfice par action :				
Basique		(0,04)	0,30	0,08
Dilué		(0,04)	0,30	0,08

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES				
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ				
AU 30 JUIN 2023				
(Libellé en euros)				
	Notes du mémoire	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
RÉSULTAT DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES		(555 062)	4 418 761	1 132 581
Recettes et frais imputés directement au capital propre :				
Différences de conversion		64 432	(404 567)	(1 031 246)
Partenaires externes		(72 333)	(51 292)	
TOTAL RECETTES ET FRAIS IMPUTÉS DIRECTEMENT AU CAPITAL PROPRE		(7 901)	(455 859)	(1 031 246)
Transferts sur le compte des profits et pertes :				
TOTAL TRANSFERTS SUR LE COMPTE DE PROFITS ET PERTES		-	-	-
TOTAL RECETTES ET FRAIS RECONNUS		(562 963)	3 962 902	101 335
Attribuables à la société mère		(555 062)	4 418 761	1 189 909
Attribuables aux intérêts minoritaires		(72 333)	(51 292)	(57 329)

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES
ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ

AU 30 JUIN 2023

(Libellé en euros)

	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserves et résultat de l'exercice	(Actions de la société mère)	Autres instruments de capitaux propres	Écarts de conversion	Partenaires Externes	Total
Solde au 30/06/2022	819 099	-	3 239 204	(665 000)	-	1 489 850	(767 859)	4 115 294
Recettes et frais reconnus	-	-	3 153 684	-	-	(1 110 151)	82 493	2 126 026
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition d'un taux de participation plus élevé	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation du taux de participation	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations avec des actions de la Société dominante (Note 12.6)	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividende (note 12.5)	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 31/12/2022	819 099	-	6 392 888	(665 000)	-	379 699	(685 367)	6 241 320
Ajustements pour correction d'erreurs	-	-	23 653	-	-	-	-	23 653
Solde au 01/01/2023	819 099	-	6 416 541	(665 000)	-	379 699	(685 367)	6 264 973
Recettes et frais reconnus	-	-	(555 062)	-	-	64 432	(72 333)	(562 964)
Autres opérations	-	-	(940 354)	-	-	-	-	(940 354)
Augmentation de capital et autres distributions	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition du plus grand pourcentage de participation	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation du taux de participation	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations avec des actions de la Société dominante	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividende	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 30/06/2023	819 099	-	4 921 125	(665 000)	-	444 131	(757 699)	4 761 655

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
CORRESPONDANT À LA PÉRIODE CLOSE AU 30 JUIN 2023
 (Exprimé en euros)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	Note du mémoire	30/06/2023	31/12/2022
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (A)		(13 903 974)	2 463 633
Bénéfices avant impôts		69 773	5 604 273
Ajustement des postes n'impliquant pas de mouvements de trésorerie :			
+ Amortissements	7 et 8	613 070	1 243 849
+/- Corrections de valeur pour dépréciation	10.2	287 051	237 263
+/- Subventions transférées aux résultats		(178 668)	-
- Revenus financiers.	18	(34 000)	(37 388)
+ Charges financières	18	568 606	797 327
+/- Écarts de change	12	(24 629)	(715 099)
+/- Autres produits et charges		(726 250)	(1 578 954)
+/- Autres contributions		-	-
Ajustements des variations dans le capital circulant :			
Variation débiteurs		3 693 369	(422 309)
Variation du solde des créanciers		(12 036 046)	1 908 096
Variation d'autres actifs courants		(4 774 802)	(565 892)
Variation d'autres passifs non courants		-	-
Variation d'autres passifs courants		(660 278)	(1 939 594)
Autres actifs non courants		-	-
- Paiement de l'impôt sur les bénéfices		(353 075)	(1 308 000)
Remboursement d'impôts		186 510	-
Paiement d'intérêts (-)		(568 606)	(797 327)
Encaissement d'intérêts (+)		34 000	37 388
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)		(180 866)	(1 972 618)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	8	(6 947)	(540 256)
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	(173 919)	(290 033)
Actions propres	25	-	(95 000)
Regroupement d'entreprises		-	(1 047 329)
Actifs financiers		-	-
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (C)		988,160	(1 234 971)
Variation d'autres passifs non courants		(374 890)	-
Variation de dettes envers d'autres entités		1 363 050	(1 234 971)
Subventions reçues		-	-
Distribution de dividendes :	3	-	-
Rémunération d'autres instruments de capitaux propres (-)		-	-
EFFET DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE (D)		64 432	(404 567)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (E=A+B+C+D)		(13 032 248)	(1 148 523)
Trésorerie et équivalents au début de la période (F)		18 964 822	20 113 345
Ajouts provenant de regroupements d'entreprises à la date de la transaction		-	-
Trésorerie et équivalents au début de la période (G=E+F)		5 932 573	18 964 822

Index

<u>NOTE 1.</u>	<u>SOCIÉTÉS DU GROUPE, DU MULTIGROUPE ET ASSOCIÉES</u>
<u>NOTE 2.</u>	<u>BASES DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS</u>
<u>NOTE 3.</u>	<u>BÉNÉFICE / PERTE PAR ACTION</u>
<u>NOTE 4.</u>	<u>PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES</u>
<u>NOTE 5.</u>	<u>FONDS DE COMMERCE DE CONSOLIDATION</u>
<u>NOTE 6.</u>	<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>
<u>NOTE 7.</u>	<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>
<u>NOTE 8.</u>	<u>LOCATIONS SIMPLES</u>
<u>NOTE 9.</u>	<u>ACTIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME</u>
<u>NOTE 10.</u>	<u>PASSIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME</u>
<u>NOTE 11.</u>	<u>INFORMATION SUR LA NATURE ET LE NIVEAU DE RISQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS</u>
<u>NOTE 12.</u>	<u>CAPITAUX PROPRES</u>
<u>NOTE 13.</u>	<u>ÉCARTS DE CONVERSION</u>
<u>NOTE 14.</u>	<u>TRANSACTIONS AVEC PAIEMENTS BASÉS SUR LES INSTRUMENTS DU PATRIMOINE.</u>
<u>NOTE 15.</u>	<u>REVENUS DIFFÉRÉS</u>
<u>NOTE 16.</u>	<u>SITUATION FISCALE</u>
<u>NOTE 17.</u>	<u>RECETTES ET DÉPENSES</u>
<u>NOTE 19.</u>	<u>INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT</u>
<u>NOTE 20.</u>	<u>FAITS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE</u>
<u>NOTE 21.</u>	<u>RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET SOLDES CONCERNANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ MÈRE</u>
<u>NOTE 22.</u>	<u>AUTRES INFORMATIONS</u>
<u>NOTE 23.</u>	<u>INFORMATION SEGMENTÉE</u>
<u>NOTE 24.</u>	<u>OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES</u>

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

NOTES EXPLICATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS CORRESPONDANTS À LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLOSE AU 30 JUN 2023

NOTE 1. SOCIÉTÉS DU GROUPE, MULTIGROUPE ET ASSOCIÉES

1.1) Société dominante ; information générale et activité

a) Constitution et domicile

Antevenio, S.A. (ci-après la société mère) est renommée ISPD Network, S.A., comme le reflète la résolution adoptée lors de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 23 septembre 2021. La société a été constituée le 20 novembre 1997 sous le nom de « Interactive Network, S.L. » en Espagne, devenant une société anonyme et changeant son nom en I-Network Publicidad, S.A. le 22 janvier 2001. Auparavant, le 7 avril 2005, l'assemblée générale des actionnaires a accepté de changer le nom de la société mère en ANTEVENIO S.A.

Le 25 novembre 2021, lors de l'assemblée générale des actionnaires, il a été décidé de changer le nom de la société en ISPD Network, S.A.

Son siège social est situé à C/Apolonio Morales 13C, Madrid.

La Société, dont les principaux actionnaires sont décrits sur la note 12, est contrôlée par ISP Digital, S.L.U., qui est la dernière Société mère du Groupe.

b) Information générale

Les États financiers intermédiaires consolidés du Groupe ISPD Network ont été préparés et formulés par le Conseil d'administration de la Société.

Dans les États financiers intermédiaires consolidés, l'euro est utilisé comme monnaie de présentation. Les chiffres sont présentés en euros sauf indication contraire.

c) Activité

Son activité consiste à mettre en œuvre les activités qui, selon les dispositions en vigueur en matière de publicité, sont le fait des agences de publicité générale. Elle peut réaliser des actes et des opérations, passer des contrats et, d'une manière générale, adopter toutes les mesures menant directement à, ou jugées nécessaires ou adéquates pour, l'accomplissement de l'objet social décrit. Les activités de son objet social pourront être mises en œuvre totalement

ou en partie par la Société mère, soit directement, soit indirectement à travers sa participation dans d'autres sociétés dont d'objet est identique ou analogue.

Les actions de la Société Mère sont cotées sur la bourse alternative française Euronext Growth. L'année de début de la cotation sur ce marché a été 2007.

d) Exercice économique

L'exercice de la Société mère couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

1.2) Sociétés contrôlées

Le détail des sociétés contrôlées et comprises dans le périmètre de consolidation est le suivant :

Société	Pourcentage de participation 30/06/2023	Pourcentage de participation 31/12/2022
Mamvo Performance, S.L.U.	100%	100%
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.U.	100%	100%
Antevenio S.R.L.	100%	100%
Rebold Marketing, S.L.U.	100%	100%
Antevenio France S.R.L.	100%	100%
Antevenio Argentine S.R.L. (*)	100%	100%
Antevenio Mexique S.A de C.V	100%	100%
Antevenio Publicité, S.A.S.U.	100%	100%
React2Media, L.L.C. (1)	60%	60%
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L. (1)	100%	100%
Rebold Marketing and CommunicationMarketing and Communication, S.L.U.)(1)	100%	100%
Happyfication, Inc.(1)	100%	100%
Acceso Content in Context, S.A. de C.V. (2)	100%	100%
Acceso Colombia, S.A.S (2)	100%	100%
Digilant Colombia, S.A.S. (2)	100%	100%
Digilant INC (2)	100%	100%
Digilant Perú, S.A.C. (2)	100%	100%
Digilant S.A. de C.V. (2)	100%	100%
Filipides S.A. de C.V.(2)(**)	100%	100%
Digilant Services S.A de C.V. (2)(**)	100%	100%
Blue Digital Servicios de Marketing, S.A. (2)	65%	65%
Digilant Chile, S.p.a.(2)(***)	100%	100%
Acceso Panamá, S.A.(2)(3)	0%	0%
Blue Media, S.p.A. (2)(***)	100%	100%

La participation au capital de ces sociétés filiales est au nom de la Société mère, à l'exception de :

(*) Participation détenue par Mamvo Performance, S.L.U. et Rebold Marketing, S.L.U. (anciennement Antevenio España, S.L.U.) (75 % et 25 % respectivement).

(**) Part détenue par Digilant SA de CV

(****) Parts détenues par Blue Digital

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

(1) Voir Note 25 de Regroupements d'entreprises.

Les principales caractéristiques des sociétés filiales sont les suivantes :

Société	Année de constitution	Siège social	Objet social
Mamvo Performance, S.L.U.	1996	C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Publicité en ligne et marketing direct pour la génération de contacts utiles.
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.U	2005	C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Conseil à des entreprises liées à la communication commerciale.
Antevenio S.R.L.	2004	Viale Francesco Restelli 3/7 20124Milano	Publicité et merchandising sur Internet
Rebold Marketing S.L.U. (Anciennement Antevenio Esp)	2009	C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Prestation de services publicitaires et exploitation publicitaire en ligne et e-commerce par des moyens télématiques
Antevenio France, S.R.L.	2009	62B Rue des Peupliers 92100 Boulogne Billancourt, France.	Prestation de services publicitaires et promotionnels sur Internet. Études, diffusion et prestation de services dans le secteur de la publicité et du merchandising sur Internet.
Antevenio Argentina S.R.L.	2010	Esmeralda 1376 piso 2 Ciudad de Buenos Aires Argentine	Prestation de services d'intermédiation commerciale et de merchandising, et de services publicitaires.
Antevenio México, S.A. de CV	2007	Calle Parral 41 Colonia Condesa Delegacion Cuauhtemoc Ville de Mexico	Autres services de publicité
Antevenio Publicité, S.A.S.U.	2008	62B Rue des Peupliers 92100 Boulogne Billancourt, France.	Prestation de services publicitaires et promotionnels sur Internet. Études, diffusion et prestation de services dans le secteur de la publicité et du merchandising sur Internet.
React2Media, L.L.C.	2008	35W 36 th St New York	Services de marketing sur Internet
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L	2017	C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Entreprise spécialisée dans l'optimisation et l'amélioration de la présence des marques, des fabricants et des distributeurs sur les plateformes numériques
Rebold Marketing and Communication, S.L.U.	1986	Rambla Catalunya, 123, Entlo.	Fourniture de services d'accès à Internet. Création, gestion et

Société	Année de constitution	Siège social	Objet social
		08008 Barcelona	développement de portails sur Internet
Happyfication Inc	2011	170 Milk St FL 4 Boston, MA 02109	Entreprise indépendante de technologie publicitaire qui fournit à ses partenaires et clients des outils et des services pour planifier, mesurer et distribuer plus efficacement les médias numériques.
Acceso Content in Context S.A. de C.V.	2014	Zacatecas 92 – col Roma – CP06700 – CDMX	Fourniture de services d'accès à Internet. Création, gestion et développement de portails sur Internet
Acceso Colombia, S.A.S	2013	Edificio unión 94, Cra 13## 94 A-26 BOGOTA	Fourniture de services de suivi et d'analyse du contenu des informations dans les médias
Digilant Colombia, S.A.S.	2013	Edificio unión 94, Cra 13## 94 A-26 BOGOTA	Évaluation et négociation d'espaces publicitaires, achat et vente, fourniture de services de conseil, de marketing, de communication et de conseil général
Digilant Inc	2009	“170 Milk St FL 4 Boston, MA 02109”	Entreprise indépendante de technologie publicitaire qui fournit à ses partenaires et clients des outils et des services pour planifier, acheter, mesurer et distribuer plus efficacement les médias numériques.
Digilant, SA de CV	2010	Zacatecas 92 – col Roma – CP06700 – CDMX	Achat, vente, échange, commercialisation et autres opérations commerciales concernant tous les types d'espaces publicitaires
Filipides, S.A. de C.V.	2008	Zacatecas 92 – col Roma – CP06700 – CDMX	Sélectionner et recruter du personnel pour pourvoir tout poste et fournir des articles personnels à tout tiers
Digilant Services, S.A. de C.V.	2018	Zacatecas 92 – col Roma – CP06700 – CDMX	Fourniture de services administratifs, d'administration du personnel, de conseil, de marketing, de communication et de conseil en général.
Digilant Perú, S.A.C.	2017	Calle los forestales 573 – residencial Los ingenieros – distrito de la molina – provincia y departamento de Lima	Évaluation et négociation d'espaces publicitaires, achat et vente, fourniture de services de conseil, communication marketing et conseils généraux
Blue Digital Servicios de Marketing, S.A.	2011	Av nterèso 5950 – piso 20- Las Condes – Region metropolitana Santiago de Chile	Publicité, publicité, marketing
Digilant Chile, S.p.a.	2017	General del Canto 50 – of 301 PROVIDENCIA / SANTIAGO	Évaluation et négociation d'espaces publicitaires, fourniture de services de conseil, marketing, communication et conseils généraux
Rebold Panama, S.A.	2020	OBARRIO, AVENIDA SAMUEL LEWIS Y CALLE 53, EDIFICIO OMEGA, 6O PISO, OFICINA NO. 6B-861 PANAMÁ,	Mener des affaires de toute nature, à l'intérieur ou à l'extérieur de la République du Panama
Blue Media S.P.A	2015	Av Apoquindo 5950 – piso 20- Las Condes – región metropolitana Santiago de Chile	Publicité, publicité, marketing

NOTE 2. BASES DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

a) Application des normes internationales d'information financière (IFRS)

Les États financiers intermédiaires consolidés ont été élaborés de manière consistante avec ce qui a été établi par les Normes internationales d'information financière (IFRS), d'après les décisions de l'Union européenne, conformément au Règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil, qui ont été rendus effectifs au 31 décembre 2016, tenant compte de la totalité des principes et des normes comptables et des critères d'évaluation à application obligatoire qui ont un effet significatif. Les États financiers intermédiaires consolidés ont été réalisés d'après les Normes internationales d'information financière (IFRS) depuis l'an 2006. Son entrée sur le marché alternatif boursier français Euronext Growth a eu lieu au cours de l'exercice 2007 (voir note 1).

À la Note 4 nous résumons les principes comptables et les critères d'évaluation les plus significatifs appliqués dans la préparation de ces états financiers intermédiaires consolidés élaborés par les Administrateurs de la Société Mère. L'information contenue dans ces États financiers intermédiaires consolidés est de la responsabilité des Administrations de la Société dominante.

Conformément aux dispositions des IFRS, les États financiers intermédiaires consolidés comprennent les États Consolidés suivants correspondant à la période de 6 mois close au 30 juin 2023 :

- État de la situation financière consolidé.
- Compte des résultats consolidé
- État du résultat global consolidé
- État de variation des capitaux propres consolidé
- État des flux de trésorerie consolidé
- Notes explicatives aux États financiers intermédiaires consolidés (mémoire).

À compter du 1er janvier 2022, les modifications suivantes des normes internationales d'information financière (ci-après dénommées « IFRS ») ou des interprétations des IFRS sont entrées en vigueur et ont donc été prises en compte dans la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires et sont les suivantes :

- a) Règlement (UE) 2022/357, relatif au NIC 1 et 8

Modifie le règlement (CE) n° 1126/200 portant adoption de certaines normes comptables internationales conformément au règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil pour ce qui concerne les normes comptables internationales 1 et 8.

b) Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2018-2020

Modifications mineures des normes IFRS 1, IFRS 9, IFRS 16 et IAS 41.

Les modifications suivantes des normes internationales d'information financière (ci-après "IFRS") ou de leurs interprétations devraient également être introduites en 2022.

- a) Provisions, actifs et passifs éventuels : Provisions pour contrats déficitaires. Amendements à IAS 37

L'amendement explique que le coût direct de l'exécution d'un contrat comprend les coûts marginaux de l'exécution du contrat et une affectation des autres coûts qui sont directement liés à l'exécution du contrat.

- b) Amendements à IAS 16

Interdire la déduction du coût d'une immobilisation corporelle de tout produit de la vente de biens produits pendant que l'entité prépare l'actif pour son utilisation prévue.

- c) Référence au cadre conceptuel. Amendements à l'IFRS 3

La mise à jour de cette norme concerne l'alignement des définitions des actifs et des passifs dans un regroupement d'entreprises avec celles du cadre conceptuel.

En ce qui concerne le reste de normes, interprétations et amendements émis par l'IASB et qui ne sont toujours pas entrés en vigueur, les administrateurs ont évalué les potentiels impacts de l'application future de ces normes et considèrent que leur entrée en vigueur n'aura pas un effet significatif sur les Comptes annuels consolidés.

- a. Autres normes, modifications et interprétations émises par l'IASB, en attente d'approbation par l'Union européenne :

Normes et amendements des normes		Date de prise d'effet IASB	Date de prise d'effet UE
IFRS 1	Amendements à la NIC 1 : Présentation des états financiers et divulgation des méthodes comptables	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2023
IFRS 8	Amendements à la NIC8 : Politiques comptables, changements d'estimations comptables et erreurs	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2023
IFRS 17	IFRS 17 et amendements à IFRS 17 : Contrat d'assurance	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2023
IFRS 17	IFRS 17 Contrats d'assurance : application initiale des	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2023

	normes IFRS 17 et IFRS 9 : Informations comparatives.		
IFRS 1	Amendements à la NIC 1 : Présentation des états financiers : Classification courante et non courante par date, report de la date d'entrée en vigueur et dettes non courantes assorties de clauses restrictives.	1 ^{er} janvier 2024	en attente
NIC 12	Amendements à la NIC 12 : Impôts différés relatifs aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2023
NIIF 16	Amendements à la norme IFRS 16 : Loyers : Passif lié à la vente et à la cession-bail de biens immobiliers	1 ^{er} janvier 2024	en attente

Aucune de ces normes n'a été adoptée au préalable de la part du Groupe. Les administrateurs ont évalué l'impact potentiel de la future application de ces règles et ils considèrent que leur entrée en vigueur n'aura pas d'incidence importante sur les comptes consolidés.

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

b) Image fidèle

Les États financiers intermédiaires consolidés ci-joints correspondant à la période de six mois close le 30 juin 2023 ont été préparés à partir des registres comptables des différentes sociétés qui composent le Groupe, et sont présentés conformément aux dispositions des normes internationales d'information financière et de la législation espagnole applicable en matière comptable, de manière à ce qu'ils montrent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des résultats, des changements sur le patrimoine et des flux de trésorerie du Groupe qui ont eu lieu au cours de la période de six mois close le 30 juin 2023.

c) Aspects critiques de l'évaluation et estimation de l'incertitude

Dans l'élaboration des États financiers intermédiaires consolidés ci-joint conformément aux IFRS, il a été utilisé des estimations et des hypothèses réalisées par les Administrateurs de la Société mère pour évaluer quelques-uns des actifs, passifs, revenus, dépenses et engagements qui y sont inscrits. Celles ayant un impact plus significatif sur les États financiers intermédiaires consolidés sont traitées dans les différentes sections de ce document :

- La durée de vie des actifs corporels et incorporels (notes 4f et 4g). La détermination des durées de vie utile demande des estimations par rapport à l'évolution technologique attendue et les utilisations alternatives des actifs. Les hypothèses par rapport au cadre technologique et à son développement futur demandent un degré significatif de jugement, dans la mesure où le moment et la nature des futurs changements technologiques sont difficiles à prévoir.

- L'évaluation d'éventuelles pertes par dépréciation des fonds de commerce (note 4h et 4i). La détermination du besoin d'enregistrer une perte par dépréciation implique la réalisation d'estimations qui incluent, entre autres, l'analyse des causes de l'éventuelle dépréciation de la valeur, ainsi que le moment et le montant attendu de celle-ci. Des vérifications annuelles de la dépréciation de la valeur dans les principales unités génératrices de trésorerie sont effectuées, basées sur les flux de trésorerie futurs ajustés au risque et minorés aux taux d'intérêt appropriés. Les hypothèses clés utilisées sont indiquées sur la note 5. Les hypothèses relatives aux flux de trésoreries futurs ajustés au risque et aux types de réduction sont basées sur les prévisions d'affaires et, par conséquent, sont par nature subjectives. Les événements futurs pourraient provoquer un changement dans les estimations réalisées par la Direction, avec par conséquent un effet adverse sur les futurs résultats du Groupe. Dans la mesure où cela a été considéré significatif, nous avons révélé une analyse de sensibilité pour l'effet des changements dans ces hypothèses et l'effet sur la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGE).
- La valeur raisonnable de certains instruments financiers et leur éventuelle dépréciation (note 4k et 4w).
- Le calcul des provisions, ainsi que la probabilité d'occurrence et le montant des passifs indéterminés ou contingents (note 4o).
- Les prévisions de futurs bénéfices fiscaux qui rendent probable le recouvrement d'actifs d'impôt différé (note 4m). Le Groupe évalue la recouvrabilité des actifs d'impôts différés sur la base d'estimations de résultats futurs du groupe fiscal. Cette recouvrabilité dépend en définitive de la capacité du groupe fiscal à générer des bénéfices imposables tout au long de la période au cours de laquelle les actifs d'impôts différés sont déductibles. Les événements futurs pourraient provoquer un changement dans les estimations réalisées par la Direction, avec par conséquent un effet adverse sur les futurs bénéfices imposables du Groupe. L'analyse tient compte du calendrier prévu de reprise de passifs d'impôts différés.
- La détermination de la juste valeur à la date d'acquisition d'actifs, de passifs et de passifs contingents, acquis dans les combinaisons d'affaires (note 4u).
- Le calcul de l'estimation pour pertes de crédit attendues relatives aux dettes commerciales et actifs du contrat : cas de figure clés pour déterminer le taux de perte moyen pondéré ;
- La détermination du taux d'intérêt marginal pour l'application du modèle de calcul des loyers.

Ces estimations ont été réalisées sur la base de la meilleure information disponible jusqu'à la date d'élaboration de ces États financiers intermédiaires consolidés, à l'expérience historique et à d'autres facteurs variés qui l'on estimera importants à ce moment-là. Cependant, les résultats finaux pourraient différer desdites estimations. Tout événement futur non connu au moment où ces estimations sont portées pourrait donner lieu à des modifications (à la hausse ou à la baisse), ce qui se ferait, le cas échéant, de manière prospective.

Le Groupe a conclu qu'il n'existe pas d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause sa capacité à poursuivre son activité.

d) Classement des postes courants et non courants

Pour le classement des postes courants, nous avons considéré le délai maximal d'un an à partir de la date des présents États financiers intermédiaires consolidés ci-joints.

e) Correction d'erreurs

Aucune correction d'erreurs ne s'est produite durant la période de six mois clos au 30 juin 2023.

f) Comparaison de l'information

Les présents États financiers intermédiaires consolidés correspondants à la période de six mois close le 30 juin 2023 montrent de manière comparative les chiffres de la période de six mois close le 30 juin 2021 et les chiffres de l'exercice 2022, qui faisaient partie des comptes annuels consolidés approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires le 22 juin 2023, lesquels ont été élaborés conformément aux dispositions des Normes internationales d'information financière adoptées par l'Union européenne. Par conséquent, les postes des différentes périodes sont comparatifs et homogènes, excepté les chiffres de l'exercice annuel clos au 31 décembre 2022 qui ne peuvent pas être comparatifs du fait d'inclure une période de 12 mois.

g) Mention sur la déclaration d'informations non financières (EINF)

Le Groupe ISPD Network, S.A. et filiales, conformément aux dispositions des articles 262.5 de la LSC et 49.6 du code du commerce, est exempté de la présentation de la déclaration d'informations non financières, étant donné que les informations relatives à ce groupe sont incluses dans la déclaration d'informations non financières de Inversiones y Servicios Publicitarios, S.L. et filiales, qui fait partie du rapport de gestion.

NOTE 3. BÉNÉFICE / PERTE PAR ACTION

Bénéfice/perte de bases par action

On calcule le bénéfice/perte de bases par action en divisant le résultat consolidé de l'exercice attribuable à la Société mère par le nombre moyen pondéré des actions en circulation pendant l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen d'actions propres maintenues au long dudit exercice.

Bénéfice/perte dilué par action

On détermine le bénéfice/perte dilué par action d'une manière similaire au calcul du bénéfice/perte de base par action, mais le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est majoré des options sur des actions, des warrants ou des dettes convertibles.

Le calcul du bénéfice/perte par action est le suivant :

Différences de change	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Résultat net de l'exercice	-555 062	4 418 761	1 189 909
Nb. moyen pondéré d'actions en circulation	14 716 262	14 716 262	14 716 262
Différences de change	- 0,04	0,30	0,08

Durant les périodes présentées, le Groupe n'a pas réalisé d'opérations provoquant la dilution, par conséquent le bénéfice/perte de base par action coïncide avec le bénéfice/perte dilué par action.

La répartition du résultat obtenu au 31 décembre 2022 par la Société Mère approuvée par l'Assemblée générale des actionnaires tenue le 22 juin 2022 a été la suivante :

Partie comptable.	Montant (en euros).
« Résultat de l'exercice » (c'est-à-dire 2022).	-142 990,00 €
« Résultats négatifs des années précédentes ».	-142 990,00 €

Distribution de dividendes :

En 2023 et 2022, aucun dividende n'est distribué à des sociétés hors du périmètre de consolidation.

NOTE 4. PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES

Les normes d'évaluation principales utilisées par le Groupe dans l'élaboration des États financiers intermédiaires consolidés pour la période de six mois close le 30 juin 2022 ont été les suivantes :

a) Procédé de consolidation

Les États financiers intermédiaires consolidés comprennent la Société mère et toutes les sociétés dépendantes sur lesquelles le Groupe a le contrôle. Les sociétés dépendantes sont les entités sur lesquelles la Société mère ou l'une de ses sociétés dépendantes détiennent le contrôle. Le contrôle est déterminé par :

- Le pouvoir sur la société participée,
- Exposition à, ou existence de droits sur, retours variables qui sont le résultat de son rapport avec l'entreprise participée et,
- La possibilité d'utiliser son pouvoir sur l'entreprise participée pour modifier la quantité desdits retours.

Les sociétés contrôlées sont consolidées même quand elles auront été acquises dans le but d'en disposer.

Les soldes, les transactions et les profits et les pertes réalisés entre les compagnies du groupe qui composent une partie des opérations continues sont éliminés au long du processus de consolidation. Les transactions entre les opérations continues et interrompues que nous espérons qu'elles continuent après la vente ne sont pas éliminées des opérations continues dans le but de présenter les opérations continues de manière consistante avec les opérations commerciales que ces dernières réalisent.

Les entreprises associées, qui sont les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence significative mais sur lesquelles elle n'exerce pas le contrôle, et les entités contrôlées conjointement (« joint ventures »), par lesquelles les entreprises ont le droit à des actifs nets de l'accord contractuel, ont été consolidées en appliquant la méthode de mise en équivalence, excepté lorsque lesdits investissements respecteront les conditions requises pour être classés comme maintenus à la vente. Les bénéfices ou pertes dérivés des transactions entre des entreprises du Groupe et associées ou des entités contrôlées conjointement, ont été éliminés conformément au pourcentage de participation du Groupe dans lesdites sociétés. Si la participation du Groupe aux pertes d'une entité comptabilisée par le biais de la méthode de mise en équivalence est supérieure à son investissement dans l'entité, le Groupe reconnaît une provision pour sa part dans les pertes survenues en surplus par rapport audit investissement. L'investissement dans une société comptabilisé par le biais de la méthode de mise en équivalence est la valeur comptable de l'investissement dans le patrimoine, joint au reste d'intérêts non circulants qui, en substance, forment une partie de l'investissement net de ladite société.

Quand le contrôle d'une filiale se perd comme résultat d'une transaction, événement ou toute autre circonstance, le Groupe raye tous les actifs, passifs et participations non dominantes pour leur valeur comptable et reconnaît la valeur raisonnable de la contrepartie reçue. Les intérêts retenus dans l'ancienne filiale sont enregistrés pour leur valeur raisonnable à la date où le contrôle s'est perdu. La différence résultante est enregistrée comme un profit ou comme une perte dans l'état du résultat global dans l'épigraphe « Autres revenus (frais) ».

Les états financiers des sociétés contrôlées, associées et entités contrôlées conjointement se rapportent à l'exercice économique clos à la même date que les états financiers individuels de la Société dominante, et qui ont été préparés en appliquant des politiques comptables (IFRS-UE) homogènes.

Perte de contrôle (NIIF 10)

Une société de contrôle peut perdre le contrôle d'une société contrôlée dans le cadre de deux ou plusieurs arrangements (transactions). Cependant, il arrive que les circonstances indiquent que des accords multiples doivent être comptabilisés comme une seule transaction. Pour déterminer s'il convient de comptabiliser les accords comme une transaction unique, la société mère doit prendre en compte toutes les conditions des accords et leurs effets économiques. La présence d'un ou plusieurs des facteurs suivants indique qu'une société mère doit comptabiliser les accords multiples comme une seule transaction :

- (a) Ils sont atteints en même temps ou l'un en fonction de l'autre.
- (b) Ils font partie d'une transaction unique destinée à obtenir un effet commercial global.
- (c) La matérialisation d'un accord dépend de la survenance d'au moins un des autres accords.
- (d) Un accord n'est pas économiquement justifié sur une base individuelle mais est économiquement justifié lorsqu'il est considéré avec d'autres accords.

Si une société mère perd le contrôle d'une société contrôlée :

a) Elle devra être décomptabilisée dans les comptes :

- Les actifs (y compris le fonds de commerce) et les passifs de la société contrôlée à leur valeur comptable à la date de la perte de contrôle.
- La valeur comptable de toutes les participations ne donnant pas le contrôle dans l'ancienne société contrôlée à la date de la perte de contrôle (y compris toutes les composantes des autres éléments du résultat global qui leur sont attribuables).

b) Elle reconnaîtra :

- La juste valeur de la contrepartie reçue, le cas échéant, pour la transaction, l'événement ou les circonstances donnant lieu à la perte de contrôle.

- Si l'opération, l'événement ou les circonstances donnant lieu à la perte de contrôle impliquent une distribution d'actions de la société contrôlée aux propriétaires en leur qualité de propriétaires, cette distribution ; et
 - Elle devra comptabiliser l'investissement conservé dans l'ancienne société contrôlée à sa juste valeur à la date de la perte de contrôle.
- c)** Reclassez en résultat, ou transférer directement en résultats non distribués si d'autres NIIF l'imposent, les montants comptabilisés en autres éléments du résultat global relatifs à la société contrôlée.
- d)** Elle devra comptabiliser toute différence qui en résulte comme un gain ou une perte dans le résultat attribuable à la société mère.

Si une société mère perd le contrôle d'une société contrôlée, elle doit comptabiliser tous les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relatifs à cette société contrôlée sur la même base que celle qui serait requise si la société mère avait cédé les actifs ou les passifs correspondants. Par conséquent, lors de la perte de contrôle d'une société contrôlée, si un profit ou une perte précédemment comptabilisé en autres éléments du résultat global aurait été reclassé en résultat lors de la cession des actifs ou des passifs liés, la société mère doit reclasser le profit ou la perte des capitaux propres en résultat (en tant qu'ajustement de reclassement). Si un écart de réévaluation précédemment comptabilisé dans les autres éléments du résultat global était transféré directement dans les résultats non distribués lors de la cession de l'actif, la société mère transfère l'écart de réévaluation directement dans les résultats non distribués lors de la perte de contrôle de la société contrôlée.

b) Homogénéisation des postes

Les différents postes des comptes annuels individuels de chacune des sociétés du groupe ont fait l'objet de l'homogénéisation d'évaluation correspondante, en adaptant les critères appliqués à ceux utilisés par la Société Mère pour ses propres comptes annuels, pour autant qu'ils aient exercé un effet significatif.

Pour les sociétés contrôlées qui étaient incluses dans le compte annuel consolidé du Groupe ISPD Network pour l'année précédente, aucune homogénéisation temporelle n'a été requise, étant donné que la date de clôture pour la préparation des comptes annuels consolidés ci-joints est le 31 décembre de chaque année.

c) Différence de première consolidation

La différence de première consolidation a été calculée comme la différence entre la valeur comptable de la participation au capital des sociétés contrôlées et la valeur de la quote-part des fonds propres consolidés de celles-ci à la date de la première consolidation.

Dans le cas d'une différence positive de consolidation, correspondant à un excédent entre le coût de l'investissement et la valeur comptable théorique attribuable de la

société participée à la date de son incorporation au groupe, celle-ci est imputée directement et dans la mesure du possible aux éléments propres de la société contrôlée, sans dépasser la valeur marchande de ceux-ci. Si elle n'est pas imputable aux éléments propres, on la considère comme un fonds de commerce de consolidation et l'on procède annuellement au test de dépréciation d'usage (voir note 4i).

La différence négative de consolidation est portée sur le compte des résultats consolidé, et correspond à la différence négative entre la valeur comptable de la participation directe de la Société mère au capital de la société contrôlée, et la valeur de la quote-part des fonds propres de celle-ci, attribuable à cette participation à la date de la première consolidation.

d) Écarts de conversion

Les postes de l'État de situation financière consolidé et du Compte des résultats consolidé des sociétés comprises dans la consolidation dont la devise fonctionnelle est une autre que l'euro ont été convertis en euros en appliquant les critères suivants :

- Les actifs, passifs, recettes et dépenses (excepté les fonds propres) au taux de change à la clôture de chaque exercice
- Les postes du compte de résultat consolidé au taux de change moyen de l'exercice.
- Les fonds propres au taux de change historique.

Les différences résultant de l'application de taux de change différents, en suivant les critères précédents, apparaissent sous le titre « Écarts de conversion » du bilan de situation financière consolidé.

Économies hyperinflationnistes :

Sur la base des dispositions de la Norme comptable internationale (IAS) n° 21, les résultats et la situation financière d'une société dont la monnaie fonctionnelle soit celle correspondante à une économie hyperinflationniste seront convertis à une monnaie de présentation différente de la manière suivante :

Tous les montants (c'est-à-dire les actifs, les passifs, les éléments de capitaux propres, les charges et les produits, y compris les chiffres comparatifs) doivent être convertis au taux de change de clôture à la date de clôture la plus récente, sauf lorsque les montants sont convertis dans la monnaie d'une économie non hyperinflationniste, auquel cas les chiffres comparatifs seront ceux qui ont été présentés comme des montants courants pour l'année en question dans les états financiers de l'année précédente (c'est-à-dire que ces montants ne seront pas ajustés pour tenir compte des changements ultérieurs des niveaux de prix ou des taux de change).

Lorsque la monnaie fonctionnelle de la société sera celle d'une économie hyperinflationniste, elle retraitera ses États financiers avant d'appliquer la méthode de conversion établie aux alinéas précédents, excepté les chiffres comparatifs, dans le cas d'une conversion à la monnaie d'une économie non hyperinflationniste. Lorsque l'économie en question cessera d'être hyperinflationniste et que la société cessera de retraiter ses États financiers, elle utilisera comme coûts historiques, pour les convertir à la monnaie de présentation, les montants retraités selon le niveau de prix à la date à laquelle la société cessa de réaliser ledit retraitement. Le Groupe a conclu que l'application de ce modèle n'est pas significative en ce qui concerne la société du Groupe domiciliée en Argentine, c'est pourquoi il n'a pas procédé à retraiter les chiffres comparatifs de l'exercice clos au 31 décembre 2022 et de la période de six mois qui s'est clôt le 30 juin 2023.

e) Transactions entre sociétés incluses dans le périmètre de la consolidation

Comme pas préalable à l'élaboration des États financiers intermédiaires consolidés, nous avons procédé à l'élimination de tous les soldes et transactions entre sociétés du Groupe, ainsi qu'à l'élimination des résultats produits entre lesdites sociétés à conséquence des transactions mentionnées.

f) Immobilisations incorporelles

En règle générale, on enregistre les immobilisations incorporelles à condition qu'elles remplissent le critère d'identifiabilité ; elles sont évaluées au départ selon leur prix d'acquisition ou leur coût de production, ultérieurement diminué de l'amortissement cumulé et, le cas échéant, des pertes qu'elles aient subies par dépréciation. Les critères suivants sont appliqués en particulier :

Propriété industrielle

Il s'agit des dépenses en développement capitalisées pour lesquelles le brevet correspondant, ou similaire, a été obtenu, et notamment des coûts d'enregistrement et d'officialisation de la propriété intellectuelle ainsi que des coûts d'acquisition auprès de tiers des droits correspondants. Elles sont amorties de manière linéaire au cours de la durée de vie utile, à raison de 20 % par an.

Applications informatiques

Les licences pour les applications informatiques achetées auprès de tiers ou les programmes d'ordinateur réalisés de manière interne, sont enregistrées comme immobilisations incorporelles sur la base des coûts encourus pour les acheter ou les concevoir, et pour les préparer avant leur utilisation.

Les applications informatiques s'amortissent linéairement au cours de leur vie utile, à raison de 25 % par an.

Les frais de maintenance des applications informatiques encourues au long de l'exercice seront enregistrés sur le Compte des résultats consolidé.

g) Immobilisations corporelles

Les Immobilisations corporelles sont évaluées selon leur prix d'acquisition ou leur coût de production, diminué de l'amortissement cumulé et, le cas échéant, des pertes subies par dépréciation.

Les impôts indirects qui grèvent les éléments des Immobilisations corporelles ne sont inclus dans le prix d'acquisition ou le coût de production que s'ils ne sont pas directement remboursables par le trésor public.

Les coûts d'extension, de modernisation ou de mise à niveau qui se traduisent par une augmentation de la productivité, de la capacité ou de la performance, ou par un prolongement de la vie utile des biens, sont comptabilisés comme un supplément du coût de ceux-ci. Les coûts de conservation et de maintenance sont chargés sur le Compte des résultats consolidé de l'exercice au long duquel ils ont lieu.

Le groupe amortit ses Immobilisations corporelles de manière linéaire. Les années de vie utile et les pourcentages d'amortissement appliqués sont les suivants :

	Pourcentage annuel	Durée de Vie Utile Estimée
Autres installations	20	5
Mobilier	10	10
Équipements pour le processus d'information	18	5,71
Éléments de transport	25	4
Machinerie	20	5
Autres immobilisations corporelles	20-10	5-10

h) Fonds de commerce

Le fonds de commerce est uniquement enregistré lorsque sa valeur apparaît clairement en vertu d'une acquisition onéreuse, dans le cadre d'une combinaison d'affaires.

Le fonds de commerce est assigné à chacune des unités génératrices de trésorerie sur lesquelles on prévoit que retombent les bénéfices de la combinaison d'affaires, en procédant, le cas échéant, à enregistrer la correction d'évaluation correspondante (voir note 4 i).

Au cas où il faudrait reconnaître une dépréciation dans une unité génératrice de trésorerie à laquelle tout ou une partie d'un fonds de commerce aurait été assignée, on réduira d'abord la valeur comptable du fonds de commerce qui correspond à cette unité. Si la dépréciation dépasse le montant de celle-ci, on réduira en deuxième lieu,

proportionnellement à sa valeur comptable, celle du reste des actifs de l'unité génératrice de trésorerie à concurrence de la plus élevée des valeurs suivantes : sa valeur raisonnable moins les frais de vente, sa valeur d'usage, ou zéro. La perte par dépréciation est enregistrée à la charge des résultats de l'exercice.

Lorsqu'une perte de valeur est reprise ultérieurement (ce qui n'est pas autorisé dans le cas spécifique du fonds de commerce), la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est augmentée de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, mais de telle sorte que la valeur comptable augmentée n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des périodes précédentes. Cette reprise d'une dépréciation est reconnue comme une recette au compte de profits et pertes consolidé.

i) Dépréciation des immobilisations incorporelles et matérielles et du fonds de commerce de consolidation.

On considère qu'un élément des Immobilisations corporelles ou incorporelles a subi une perte de valeur par dépréciation lorsque sa valeur comptable dépasse sa valeur récupérable, celle-ci étant soit sa valeur raisonnable moins les frais de vente, soit sa valeur à l'usage (la plus élevée des deux). Pour le calcul de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles, la valeur d'usage est le critère utilisé par le Groupe.

À cet effet, au moins à la clôture de l'exercice, le groupe évalue, à l'aide du « test de dépréciation » d'usage, si une immobilisation matérielle ou incorporelle à la vie utile indéfinie, ou éventuellement une unité génératrice de trésorerie, présente des signes d'une éventuelle dépréciation. On fait alors une estimation du prix récupérable et l'on procède aux corrections d'évaluation pertinentes. On entend par « unité génératrice de trésorerie » le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des flux de trésorerie qui sont en bonne mesure indépendants de ceux provenant d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les calculs de la dépréciation des éléments des Immobilisations corporelles se font de manière individualisée. Néanmoins, quand il n'est pas possible de déterminer le montant récupérable de chaque bien considéré individuellement, on procède à la détermination du montant récupérable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient chaque élément de l'immobilisation.

Le procédé implanté par la Direction du Groupe pour la détermination de la dépréciation est le suivant :

Pour évaluer la valeur d'usage, la Direction du Groupe élabore tous les ans pour chaque unité génératrice de liquidités, son plan d'affaires pour les marchés et les activités, en incluant d'une manière générale un espace temporaire de cinq exercices. Les principaux composants de ce plan sont les projections de résultats et les flux de caisse.

D'autres variables ont une influence dans le calcul de la valeur récupérable :

- Le taux d'actualisation à appliquer, calculé à environ 10,6 %, en fonction de la zone géographique, les principales variables influençant son calcul étant le coût des passifs et les risques spécifiques des actifs.
- Le taux de croissance utilisé pour les flux de caisse a été appliqué en fonction de chaque entreprise et de chaque marché géographique, situé autour des 2 %.

Les projections sont préparées sur la base de l'expérience du passé et en fonction des meilleures estimations disponibles, celles-ci étant cohérentes avec les informations provenant de l'extérieur.

Les plans stratégiques à cinq ans des sociétés du groupe sont adoptés par le conseil d'administration de la Société mère.

Au cas où il faudrait reconnaître une dépréciation dans une unité génératrice de trésorerie à laquelle tout ou une partie d'un fonds de commerce aurait été assignée, on réduira d'abord la valeur comptable du fonds de commerce qui correspond à cette unité. Si la dépréciation dépasse le montant de celle-ci, on réduira en deuxième lieu, proportionnellement à sa valeur comptable, celle du reste des actifs de l'unité génératrice de trésorerie à concurrence de la plus élevée des valeurs suivantes : sa valeur raisonnable moins les frais de vente, sa valeur d'usage, ou zéro. La perte par dépréciation doit être enregistrée à la charge des résultats de l'exercice.

Quand une dépréciation est ultérieurement reprise (ce qui n'est pas permis dans le cas spécifique du fonds de commerce), la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie augmente de la valeur estimée révisée de son montant récupérable, mais de telle sorte que la valeur comptable augmentée ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été établie si aucune dépréciation n'avait été reconnue dans des exercices antérieurs. Ladite réversion d'une perte par dépréciation de valeur est reconnue comme un profit sur le Compte des résultats consolidé.

j) Locations et autres opérations similaires

Le groupe en tant que locataire

Pour tout nouveau contrat conclu à partir du 1er janvier 2019, le Groupe examine si un contrat est ou contient un bail. Un bail est défini comme « un contrat, ou une partie de contrat, qui confère le droit d'utiliser un actif (l'actif sous-jacent) pendant une période de temps en échange d'une contrepartie ». Pour appliquer cette définition, le groupe évalue si le contrat répond à trois critères essentiels, à savoir :

- le contrat contient un actif identifié, qui est : soit explicitement identifié dans le contrat, soit implicitement spécifié lorsqu'il est identifié au moment où l'actif est mis à la disposition du Groupe.
- le Groupe a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif identifié pendant la période d'utilisation, en tenant compte de ses droits dans le cadre défini par le contrat.
- le Groupe a le droit de diriger l'utilisation de l'actif identifié pendant la période d'utilisation.
Le groupe évaluera s'il a le droit de diriger « comment et dans quel but » l'actif est utilisé pendant la période d'utilisation.

Évaluation et reconnaissance des baux en tant que locataire

Le Groupe reconnaîtra un actif pour droit d'usage et un passif locatif à la date initiale de la location. L'actif destiné au droit d'utilisation est évalué au coût, qui est défini par : la valeur d'acquisition initiale pour l'évaluation du passif au titre de la location ; les coûts directs initiaux encourus par le Groupe ; une estimation des coûts de démantèlement et de suppression de l'actif à la fin de la location ; et les paiements effectués avant le début de la location (nets de toute incitation reçue).

Le Groupe amortit les actifs du droit d'utilisation à partir de la date de début du bail jusqu'à la fin de la durée de vie utile de l'actif du droit d'utilisation ou la fin de la durée du bail, selon la première éventualité. Le Groupe évalue également la dépréciation de la valeur de l'actif par droit d'utilisation lorsque de tels indicateurs existent.

À la date de début, le Groupe évalue le passif à la valeur actuelle des paiements de location en cours à cette date, actualisé en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location si ce taux est facilement disponible ou le taux débiteur progressif du Groupe.

Les paiements de location inclus dans l'évaluation du passif de location consistent en : des paiements fixes (y compris en substance des paiements fixes) ; des paiements variables basés sur un indice ou un taux d'intérêt ; des montants attendus ; etc. payables en vertu d'une garantie de valeur résiduelle et des paiements en vertu d'options dont l'exercice est raisonnablement certain.

Après l'évaluation initiale, le passif sera réduit pour les paiements effectués et augmenté pour les intérêts. Il sera remesuré pour refléter toute réévaluation ou modification, ou s'il y a des changements dans les paiements fixes dans la substance.

Lorsque le passif de location est réévalué, l'ajustement correspondant est reflété dans l'actif du droit d'utilisation, ou dans le résultat si l'actif du droit d'utilisation a déjà été réduit à zéro.

Le groupe a choisi de comptabiliser les baux à court terme et les baux d'actifs de faible valeur à l'aide de dossiers pratiques. Au lieu de comptabiliser un actif de droit d'utilisation et un passif de crédit-bail, les paiements correspondants sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire pendant la durée du bail.

Dans l'état de la situation financière, les actifs relatifs aux droits d'utilisation ont été inclus dans les immobilisations corporelles et les passifs relatifs aux baux ont été inclus dans la partie « crédateurs et autres comptes à payer ».

Le Groupe en tant que bailleur

La méthode comptable du Groupe en vertu de la IFRS 16 n'a pas changé par rapport à la période comparative. En tant que bailleur, le Groupe classe ses contrats de location dans la catégorie des contrats de location simple ou de crédits-bails.

Un contrat de location est classé comme un contrat de crédit-bail s'il transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif sous-jacent, et est classé comme un contrat de location simple s'il ne le fait pas.

k) Instruments financiers

k.1) Reconnaissance et radiation des comptes

Les actifs et les passifs financiers sont inscrits lorsque le Groupe devient une partie des dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont rayés des comptes lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier expirent ou lorsque l'actif financier et substantiellement tous les risques et bénéfices sont transférés. Un passif financier est rayé des comptes lorsqu'il s'éteint, est liquidé, annulé ou expire.

k.2) Classement et évaluation initiale des actifs financiers

À l'exception des comptes débiteurs qui ne contiennent pas de composant de financement significatif et qui sont estimés au prix de transaction conformément à la norme IFRS 15, tous les actifs financiers sont initialement mesurés à la juste valeur ajustée selon les coûts de transaction (le cas échéant).

Les actifs financiers autres que ceux désignés et effectifs en tant qu'instruments de couverture sont classés dans les catégories suivantes :

- Coût amorti.
- Juste valeur avec changements dans les résultats (FVTPL).
- Juste valeur à travers un autre résultat global (FVOCI).

Dans les périodes présentées, le Groupe ne possède aucun actif financier

classé comme FVOCI.

Le classement est déterminé par :

- Le modèle d'affaires de la société pour la gestion de l'actif financier.
- Les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Toutes les recettes et les dépenses liées aux actifs financiers inscrits dans le résultat de l'exercice sont présentées dans les dépenses financières, les revenus financiers ou autres postes financiers, excepté la dépréciation des comptes débiteurs, qui sont présentés dans d'autres dépenses.

k.3) Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers à coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils remplissent les conditions suivantes (et n'ont pas été désignés comme FVTPL) :

- Ils sont détenus dans le cadre d'un modèle d'entreprise dont l'objectif est de détenir des actifs financiers et de percevoir leurs flux de trésorerie contractuels.
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de montant principal et d'intérêts sur le montant principal en attente de paiement.

À l'issue de la reconnaissance initiale, ils seront évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La remise n'est pas appliquée lorsque l'effet de la remise est insignifiant. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs commerciaux et la majorité des autres comptes débiteurs du Groupe sont inclus dans cette catégorie d'instruments financiers, ainsi que les obligations cotées auparavant classées comme maintenues jusqu'à leur expiration conformément à la norme IAS 39.

k.4) Dépréciation de la valeur des actifs financiers

Les exigences de dépréciation de la norme IFRS 9 utilisent plus d'informations prospectives pour reconnaître les pertes de crédit attendues - le modèle de perte de crédit attendue (ECL). Cela remplace le « modèle de pertes encourues » de l'IAS 39. Les instruments inclus dans la portée des nouvelles exigences incluaient des prêts et d'autres actifs financiers de type dette évalués au coût amorti et FVOCI, les comptes débiteurs commerciaux, les actifs contractuels reconnus et évalués selon la norme IFRS 15 et les engagements de prêt et autres contrats de garantie financière (pour l'émetteur) qui ne sont pas évalués à la juste valeur avec changements dans les résultats. La reconnaissance des pertes pour crédits ne dépend plus du fait que le Groupe identifie en premier lieu un événement de perte pour crédits. En revanche, le

Groupe tient compte d'un éventail plus large d'informations en évaluant le risque du crédit et en mesurant les pertes de crédit attendues, y compris les événements passés, les conditions actuelles et les prévisions raisonnables et justifiables relatives à la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument.

En appliquant cette approche prospective, une distinction est faite entre :

- Les instruments financiers qui n'ont pas subi de dépréciation significative de la qualité du crédit à compter de la reconnaissance initiale ou ayant un faible risque de crédit (« première phase »), et
- Les instruments financiers qui ont subi une dépréciation significative de la qualité du crédit à compter de la reconnaissance initiale et dont le risque de crédit n'est pas faible (« deuxième phase »).

L'étape 3 couvrirait les actifs financiers qui présentent une évidence objective de dépréciation à la date de présentation.

Les « pertes attendues de crédit à 12 mois » sont reconnues dans la première catégorie, tandis que les « pertes attendues à vie » sont reconnues dans la deuxième. Les « pertes pour crédits » sont reconnues dans la deuxième catégorie.

Le calcul des pertes de crédit attendues est déterminé par le biais d'une estimation pondérée de la probabilité de pertes pour crédits tout au long de la durée de vie attendue de l'instrument financier.

Dettes commerciales et autres comptes débiteurs et actifs contractuels

Le Groupe utilise une approche simplifiée dans la comptabilisation des comptes de dettes commerciales et autres comptes débiteurs, ainsi que d'actifs contractuels, et enregistre le fonds de provision pour les pertes en tant que pertes de crédit attendues à vie. Il s'agit des déficits attendus dans les flux de trésorerie contractuels, en tenant compte du potentiel de non-respect à tout moment au cours de la durée de vie de l'instrument financier. Pour le calcul, le Groupe utilise son expérience historique, les indicateurs externes et l'information prospective pour calculer les pertes de crédit attendues en utilisant une matrice des provisions.

Le Groupe évalue de manière collective la dépréciation des comptes débiteurs commerciaux, étant donné qu'ils possèdent des caractéristiques de risque de crédit communes et ont été regroupés en fonction des jours de retard dans le paiement.

k.5) Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe incluent la dette financière, les créances

commerciales et autres comptes débiteurs.

Les passifs financiers sont évalués initialement à leur juste valeur, et, le cas échéant, sont ajustés selon les coûts de transaction, à moins que le Groupe ait désigné un passif financier à une juste valeur avec des changements dans les résultats.

Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, excepté les dérivés et les passifs financiers désignés dans FVTPL, qui sont comptabilisés ultérieurement à la juste valeur avec les pertes ou les profits reconnus sur le résultat de l'exercice.

Toutes les charges liées aux intérêts et, le cas échéant, les changements de la juste valeur d'un instrument portés au résultat de l'exercice sont inclus dans les coûts ou les revenus financiers.

l) Monnaie étrangère

Les postes compris dans les états financiers intermédiaires consolidés de chacune des sociétés du Groupe sont évalués dans les devises fonctionnelles respectives de celles-ci. Les états financiers intermédiaires consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société mère.

Les sociétés qui composent le groupe enregistrent dans leurs états financiers individuels :

- Les transactions dans une monnaie autre que la devise fonctionnelle réalisées au cours de l'exercice, selon les taux de change en vigueur aux dates des opérations.
- Les soldes des actifs et des passifs monétaires libellés dans une monnaie autre que la devise fonctionnelle (trésorerie et postes transformables en liquide sans perte de valeur), selon les taux de change à la clôture de l'exercice.
- Les soldes des actifs et des passifs non monétaires libellés dans une monnaie autre que la devise fonctionnelle, selon les taux de change historiques.

Les bénéfices et les pertes en provenance de ces registres sont inclus sur le Compte de résultats consolidé.

m) Impôt sur les bénéfices

Les sociétés du Groupe qui ont leur siège en Espagne étaient imposées à l'exercice 2016 sous le régime spécial de consolidation fiscale, dans le groupe ayant à sa tête

la Société mère.

Le 30 décembre 2016, la réunion du Conseil d'Administration s'est tenue pour informer que la Société Inversiones y Servicios Publicitarios, S.L. (« ISP ») est propriétaire de 83.09 % du capital social d'Antevenio (voir note 12), et que, conformément aux dispositions de l'article 61.3 de la Loi 27/2014 du 27 novembre sur l'Impôt sur les Sociétés, et étant donné que la société Antevenio S.A. a perdu son caractère d'entité dominante du groupe fiscal numéro 0212/2013, ISP ayant acheté une part de celle-ci de plus de 75 % de son capital social et de ses droits de vote, l'incorporation des Sociétés du Groupe ISPD Network à celles applicables a été approuvée, rendue effective à compter de la période d'imposition initiée le 1er janvier 2017, en tant que sociétés dépendantes du groupe fiscal numéro 265/10, appartenant à l'entité dominante ISP.

On calcule la charge de l'impôt sur les bénéficiaires pour l'exercice en question en additionnant l'impôt courant, obtenu par application du taux d'imposition pertinent à l'assiette imposable de l'exercice moins les abattements et les bonifications, et les variations subies pendant ledit exercice par les actifs et les passifs en raison d'impôts différés enregistrés. Il est reconnu sur le Compte de résultats consolidé, excepté quand cela correspond à des transactions qui sont enregistrées directement sur le patrimoine net, auquel cas, l'impôt correspondant est également enregistré sur le patrimoine net.

Les impôts différés sont enregistrés pour les différences temporaires existantes à la date de l'état de situation financière consolidée entre la base fiscale des actifs et passifs et leurs valeurs comptables. On considère comme la base fiscale d'un élément du capital propre le montant attribué à cet élément à des fins fiscales. L'effet des impôts par rapport aux différences temporaires est inclus dans les postes correspondants de « Actifs pour impôt différé » et « Passifs pour impôt différé » de l'état de situation financière consolidé.

Le Groupe reconnaît les actifs pour impôt différé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il résulterait probable que la Société dispose des bénéfices fiscaux futurs permettant la récupération de ces actifs, sauf, le cas échéant, pour les exceptions prévues dans la réglementation en vigueur.

À la clôture de chaque exercice, le groupe évalue les actifs par impôts différés reconnus, et ceux qui ne l'ont pas été précédemment. Sur la base de ladite évaluation, nous procédons à rayer un actif reconnu précédemment s'il n'est plus probable de le récupérer, ou s'il est pertinent d'enregistrer tout actif pour impôt différé non reconnu précédemment pourvu qu'il soit probable que la Société dispose de bénéfices fiscaux futurs permettant de les appliquer.

Les actifs et les passifs par impôt différé sont évalués aux taux d'imposition attendus au moment de leur reprise, selon la réglementation en vigueur adoptée et conformément à la manière dont on entend raisonnablement récupérer ou payer l'actif ou le passif par impôt différé.

Les actifs et les passifs par impôt différé ne s'actualisent pas. Ils sont classés comme actifs et passifs non courants, indépendamment de la date de réalisation ou de liquidation attendue.

Étant donné que le groupe consolidé appartient à un groupe fiscal, les montants résultants à payer/encaisser pour l'impôt sur les Sociétés de l'exercice ne seront pas liquidés avec les administrations publiques mais avec la société dominante du groupe fiscal auquel il appartient.

n) Recettes et dépenses

La norme IFRS 15 établit que les revenus sont reconnus de sorte qu'ils représentent la transmission de biens et de services engagés avec des clients pour un montant reflétant la contreprestation à laquelle le Groupe espère avoir droit en échange de ces biens et services. Les revenus sont reconnus quand le client obtient le contrôle des biens ou des services.

Conformément aux nouveaux critères, lors de la reconnaissance des revenus, un modèle de cinq étapes doit être appliqué pour déterminer le moment où ces derniers doivent être reconnus, ainsi que leur montant :

- Étape 1 : Identifier le contrat
- Étape 2 : Identifier les obligations d'exécution dans le contrat
- Étape 3 : Déterminer le prix de la transaction
- Étape 4 : Assigner le prix de la transaction entre les obligations du contrat
- Étape 5 : Reconnaître les revenus au fur et à mesure que les obligations du contrat sont remplies

Ce modèle indique que les revenus doivent être reconnus lorsque (ou à mesure que) une société cède le contrôle des biens ou des services à un client, pour le montant que la société estime être en droit de recevoir. En fonction de certains critères remplis, les revenus peuvent être reconnus soit au cours d'une période de temps, de sorte à refléter l'exécution de la part de la société de l'obligation contractuelle, soit à un moment déterminé, lorsque le client obtient le contrôle des biens ou des services.

Le prix total de transaction d'un contrat est réparti entre les différentes obligations d'exécution sur la base de leurs prix de vente indépendants relatifs. Le prix de transaction d'un contrat exclut toute somme perçue au nom de tiers.

Les recettes ordinaires sont inscrites à une période déterminée ou dans le temps, lorsque (ou à mesure que) la Société satisfait aux obligations d'exécution par le biais d'un transfert des biens ou des services promis à ses clients.

Le Groupe reconnaît les passifs pour contrats reçus par rapport aux obligations de rendement non satisfaites et présente ces montants comme d'autres passifs sur l'État de la situation financière. De manière similaire, si le Groupe satisfait à une

obligation d'exécution avant de recevoir la contreprestation, le Groupe reconnaîtra un actif contractuel ou un crédit sur son État de la situation financière, selon qu'il existe d'autres aspects, outre dans le temps, nécessaires avant que la contreprestation soit exigible.

D'autre part, la norme IFRS 15 exige la reconnaissance d'un actif pour les coûts qui soient incrémentaux, encouru pour la passation de contrats avec des clients, et qui seront vraisemblablement recouverts, en les amortissant de manière systématique sur le Compte de résultats consolidés, dans la même mesure où les revenus associés à cet actif. L'application de la nouvelle norme n'a pas d'impact significatif.

Les charges d'exploitation sont comptabilisées en résultat lorsque le service est utilisé ou encouru.

Le Groupe ISPD Network se consacre principalement au commerce des médias numériques, et plus particulièrement à la performance et au brand marketing. Le Groupe a identifié les obligations de performance de cette activité principale, à savoir la réalisation des KPI fixés par le client, qui peuvent être mesurés en leads, clics, vues, etc. dans les différents médias utilisés. Le Groupe détermine le prix de ces obligations au moment où il définit les caractéristiques contractuelles de chaque contrat avec chaque client spécifique, en affectant le prix aux obligations de performance décrites ci-dessus. Ainsi, le Groupe comptabilise les revenus de chaque contrat lorsque ces obligations de performance sont remplies et que l'acceptation du client est obtenue. En outre, le crédit accordé par le Groupe à ses clients est basé sur leurs caractéristiques spécifiques et leur solvabilité.

o) Provisions et contingences

Les administrateurs de la Société mère dans l'élaboration des États financiers intermédiaires consolidés font la différence entre :

- n.1) Provisions : soldes créanciers couvrant les obligations actuelles dérivées d'événements passés, dont l'annulation est probable qu'elle provoque une sortie de ressources, mais qui résultent indéterminés quant à leur montant et/ou moment d'annulation.
- n.2) Passifs contingents : éventuelles obligations surgies à conséquence d'événements passés, dont la matérialisation future est conditionnée à ce qu'il ait lieu, ou pas, à un ou plusieurs événements futurs indépendants de la volonté du Groupe.

Les États financiers intermédiaires consolidés tiennent compte de toutes les provisions à l'égard desquelles nous estimons que la probabilité d'avoir à satisfaire l'obligation est plus grande que le contraire, et sont enregistrés par la valeur actuelle de la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour annuler ou transférer l'obligation à un tiers. Les passifs contingents ne sont pas inscrits dans

les états financiers intermédiaires consolidés, mais ils figurent néanmoins sur les notes jointes à ceux-ci.

Les provisions sont chiffrées, à la clôture de l'exercice, à la valeur actuelle de la meilleure estimation possible du montant nécessaire au règlement de l'obligation ou à son transfert à un tiers. L'on enregistre les ajustements issus de l'actualisation de ces provisions comme des dépenses financières, et ce à mesure que les droits sont constatés. S'il s'agit de provisions à échéance d'un an au plus, et que l'effet financier n'est pas significatif, aucune réduction n'est appliquée.

On ne déduit pas le montant de la dette de la compensation à recevoir d'un tiers au moment du règlement de l'obligation : la compensation est inscrite comme un actif, s'il n'y a pas de doutes quant au recouvrement de ce remboursement.

p) Revenus différés

Les subventions de capital non remboursables, ainsi que les dons et les legs, sont évalués à la valeur raisonnable du montant octroyé ou du bien qui a été reçu. Initialement, ils sont enregistrés au poste « Revenus différés » du passif du bilan consolidé et ils sont reconnus sur le Compte des résultats consolidé proportionnellement à la dépréciation subie au long de la période pour les actifs financés par ces subventions, à moins qu'il s'agisse d'actifs non dépréciables, auquel cas ils seront imputés au résultat de l'exercice où il se produirait l'aliénation ou la cessation de ces derniers.

Ces subventions à caractère remboursable sont enregistrées comme dettes à long ou à court terme (selon le délai de remboursement) transformables en subventions jusqu'à acquérir le statut de non remboursables.

Les subventions d'exploitation sont portées au crédit du compte de résultats de l'exercice au moment de l'acquisition.

q) Éléments propres de nature environnementale

De par la nature de son activité, le groupe ne possède pas, parmi ses immobilisations corporelles, d'actifs significatifs destinés à réduire l'impact sur l'environnement ou à protéger ou améliorer ce dernier, et n'a pas reçu de subventions ni n'a encouru de frais, pendant l'exercice, destinés à l'amélioration et à la protection de l'environnement. Le groupe n'a pas non plus constitué de provisions pour couvrir des risques ou des dépenses au titre d'actions environnementales, car il estime qu'il ne saurait y avoir d'imprévus liés à la protection ou à l'amélioration de l'environnement.

r) Transactions entre les parties en rapport

Les opérations entre parties liées, indépendamment du degré d'étroitesse de leurs liens, sont comptabilisées conformément aux règles générales. Par conséquent,

d'une manière générale, les éléments faisant l'objet de transactions sont comptabilisés au moment initial à leur valeur raisonnable. Si le prix convenu lors d'une opération diffère de la valeur raisonnable, l'écart est enregistré compte tenu de la réalité économique de l'opération. L'évaluation ultérieure se fait conformément aux dispositions des règlements pertinents.

s) Paiements basés sur des instruments de patrimoine

Les biens ou services reçus lors de ces opérations sont enregistrés comme des actifs ou des dépenses selon leur nature, dès le moment de leur obtention, et l'augmentation des capitaux propres correspondante, si la transaction est liquidée avec des instruments de capitaux propres, ou le passif correspondant, si la transaction est liquidée avec un montant basée sur la valeur de ceux-ci.

Les transactions avec des employés liquidées avec des instruments de capitaux propres, aussi bien les services fournis que l'augmentation sur les capitaux propres à reconnaître sont évalués selon la juste valeur des instruments de capitaux propres cédés, selon la date de l'accord de concession.

Les plans d'options sur actions sont évalués à leur juste valeur (voir note 4w) à la date d'attribution initiale à l'aide d'une méthode de calcul financier généralement acceptée, qui tient compte, entre autres, du prix d'exercice de l'option, de la volatilité, de la durée d'exercice, des dividendes attendus et du taux d'intérêt sans risque.

L'imputation de leur valeur sur le compte de résultats, comme frais de personnel, est réalisée sur la base de leur rapport au long de la période de temps établie comme une condition requise de permanence de l'employé pour l'exercice de l'option.

t) Tableau des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie consolidé a été élaboré en utilisant la méthode indirecte et dans ce dernier il est utilisé les suivantes expressions avec la signification qui est indiquée ensuite :

- Activités d'exploitation : activités rapportant les recettes ordinaires du groupe, et autres activités ne pouvant être qualifiées d'activités d'investissement ou de financement.
- Activités d'investissement : activités d'acquisition, de cession d'actifs ou de disposition par d'autres moyens d'actifs à long terme et autres investissements non compris dans la trésorerie ou les équivalents de trésorerie.
- Activités de financement : activités qui produisent des changements dans la taille et la composition des capitaux propres et des passifs qui ne font pas partie des activités d'exploitation.

u) Regroupement d'entreprises

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs assumés sont enregistrés à leur juste valeur, à condition d'avoir mesuré de manière fiable celle-ci, avec les exceptions suivantes :

- Actifs non courants classés comme maintenus pour la vente : ils sont inscrits pour leur valeur raisonnable moins les coûts de vente.
- Actifs et passifs pour impôt différé : ils sont évalués pour la quantité que l'on prévoit de recouvrer ou payer, selon les taux d'intérêt qui soient applicables dans les exercices dans lesquels il soit prévu de réaliser les actifs ou de payer les passifs, à partir de la norme en vigueur ou celle approuvée en attente de publication, à la date d'acquisition. Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont pas déduits.
- Actifs et passifs associés à des régimes de retraite à prestations définies : ils sont comptabilisés, à la date d'acquisition, pour la valeur actuelle des rétributions engagées moins la valeur raisonnable des actifs des engagements avec lesquels les obligations seront liquidées.
- Immobilisations incorporelles dont l'évaluation ne peut pas être effectuée par référence à un marché actif et qui impliqueraient la comptabilisation d'un revenu sur le compte des pertes et profits : déduites de l'écart négatif calculé.
- Actifs reçus en tant qu'indemnité face à des imprévus et incertitudes : ils sont enregistrés et évalués de manière consistante avec l'élément à l'origine de l'imprévu ou l'incertitude.
- Droits réacquis reconnus en tant qu'immobilisation incorporelle : ils sont évalués et amortis sur la base de la période contractuelle restante jusqu'à leur finalisation.
- Obligations classées en tant que contingences : reconnues comme un passif pour la juste valeur du fait d'assumer ces obligations, à condition que ce passif soit une obligation présente qui résulte de faits passés et que sa juste valeur puisse être calculée de manière suffisamment fiable, bien qu'il ne soit pas probable que la liquidation de l'obligation entraîne une sortie de ressources économiques.

L'excès, à la date d'acquisition, du coût de la combinaison d'affaires sur la valeur correspondante des actifs identifiables acquis moins celui des passifs assumés est reconnu comme un fonds de commerce.

Si le montant des actifs identifiables acquis moins celui des passifs assumés a été supérieur au coût de la combinaison d'affaires, cet excès aura été comptabilisé dans le compte des pertes et profits en tant que revenu. Avant de

reconnaître ce revenu, il a été revu si les actifs identifiables acquis et les passifs assumés, ainsi que le coût de la combinaison d'affaires, ont été identifiés et évalués.

Les passifs et les instruments du patrimoine émis en tant que coût du regroupement et les actifs identifiables acquis et les passifs assumés ont ensuite été comptabilisés conformément aux normes d'enregistrement et d'évaluation correspondantes en fonction de la nature de la transaction ou de l'élément patrimonial.

v) Instruments du patrimoine propre (actions propres)

Les actions propres que le Groupe acquiert de la Société contrôlée sont enregistrées, à la moindre valeur du patrimoine net, pour la valeur de la contreprestation donnée en échange. Les résultats dérivés de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'amortissement des instruments du patrimoine propre sont reconnus directement sur le patrimoine net, sans qu'à aucun moment il ne soit enregistré de résultats sur le Compte de résultats consolidé.

w) Calcul de la juste valeur des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers calculés à la juste valeur dans l'État de situation financière sont regroupés sur trois niveaux d'une hiérarchie de juste valeur. Les trois niveaux sont définis sur la base de l'observabilité des apports significatifs au calcul, comme indiqué ci-après :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur les marchés actifs pour les actifs ou les passifs identiques
- Niveau 2 : apports autres que les prix cotés inclus dans le Niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : apports non observables pour l'actif ou le passif.

NOTE 5. FONDS DE COMMERCE DE CONSOLIDATION

Le détail du Fonds de commerce de consolidation, selon les critères indiqués plus haut, est le suivant :

	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.	276 461	276 461	276 461
Antevenio S.R.L.	3 686 847	3 686 847	3 686 847
Antevenio ESP, S.L.U.	81 027	81 027	81 027
Foreseen Media, S.L. (voir Note 25)	109 509	109 509	109 509
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L (voir Note 25)	1 811 125	1 811 125	1 811 125
Blue Digital	472 563	472 563	472 563
Happyfication	1 757 952	1 757 952	1 915 982
Coût total	8 195 485	8 195 485	8 353 514

Chaque fonds de commerce est issu de l'acquisition de chacune des sociétés du groupe. Les Administrateurs ont défini chacune des sociétés comme une unité génératrice de trésorerie (UGT).

Pour estimer la valeur récupérable, la direction du Groupe prépare annuellement pour chaque unité génératrice de trésorerie son plan d'activité par marchés et par activités, couvrant généralement une durée de cinq exercices. Les principaux composants de ce plan sont les projections de résultats et les flux de caisse.

La valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie a été déterminée sur la base de la valeur utilisée.

La valeur recouvrable du fonds de commerce de chaque société a été déterminée sur la base des estimations faites par la direction de leur valeur d'usage. Pour réaliser ces estimations, les flux de trésorerie de chaque société pour les cinq prochaines années ont été projetés et extrapolés en utilisant un taux de croissance déterminé par la direction. La valeur actuelle des flux de trésorerie attendus de chaque entreprise est déterminée en appliquant un taux WACC approprié qui reflète la situation actuelle de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques de chaque entreprise.

Les hypothèses clés abordées dans ces projections de résultats et flux de caisse et qui ont une influence dans le calcul de la valeur récupérable sont les suivantes :

Le taux d'actualisation à appliquer, calculé entre 7,5 % et 9,5 %, les principales variables influençant son calcul étant le coût des passifs et les risques spécifiques des actifs.

Les estimations des flux de trésorerie ont été réalisées sur la base de rendements passés, par conséquent les cas de figure de la direction incluent des marges de bénéfices stables en tenant compte des investissements en cours.

Un taux perpétuel d'environ 2 % reflétant la croissance moyenne à long terme de

l'industrie.

Les projections sont préparées sur la base de l'expérience du passé et en fonction des meilleures estimations disponibles, celles-ci étant cohérentes avec les informations provenant de l'extérieur.

Les tests de dépréciation, tenant compte de ces événements récents, ont abouti à une réduction du fonds de commerce de certaines sociétés du groupe au cours des années précédentes à leur valeur recouvrable, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Les estimations effectuées pour analyser les hypothèses clés utilisées dans les calculs de la valeur d'utilité et la sensibilité aux changements d'hypothèses ont pris en compte l'impact que l'instabilité créée par la guerre, les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, la tendance à la hausse des prix et l'augmentation des taux d'intérêt à partir de septembre 2022 ont pu avoir sur les principales hypothèses.

En particulier :

Marges brutes : Les marges brutes prévues ont été réduites, compte tenu de l'effet de la concurrence accrue et de la diminution du revenu disponible des ménages, en tant qu'utilisateurs finaux.

Taux de croissance : En ce qui concerne cette variable, l'impact de l'instabilité créée par la guerre et la tension qui en résulte dans la chaîne d'approvisionnement, ainsi que l'augmentation des taux d'intérêt et la tendance à la hausse des prix, qui peuvent affecter l'évolution de la demande finale, ont été pris en considération.

Les plans stratégiques à cinq ans des sociétés du groupe sont adoptés par le conseil d'administration de la Société mère.

Le Groupe a effectué une analyse de sensibilité des hypothèses utilisées dans l'estimation de la juste valeur de ces actifs, en modifiant ces estimations (taux d'actualisation et taux de croissance) de +/- 0,25%. Cette analyse de sensibilité entraînerait un changement non significatif de la juste valeur de ces actifs qui ne changerait pas les conclusions auxquelles le Groupe est parvenu.

Au cours de l'exercice 2021, un nouveau fonds de commerce de 1 915 982 euros a été révélé à la suite de l'acquisition de la société Happyfication Inc. basée sur la meilleure estimation possible de la direction de la Société Mère. Au cours de l'exercice 2022, et dans le cadre de la période comptable provisoire prévue par la réglementation comptable applicable, cet écart d'acquisition a été révisé et s'élève à 1 757 952 euros.

NOTE 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les soldes et variations au long de six premiers mois de l'exercice 2023 et de l'exercice 2022 par rapport aux valeurs brutes, de l'amortissement cumulé et de la correction évaluative sont :

COÛT	31.12.2022	INSCRIPTIONS	RETRAITS	TRANSFERTS	30/06/2023
Terrains et bâtiments	-	-	-	-	-
Installations techniques, machineries, outillage, mobilisations et autres immobilisations corporelles.	2 923 602	173 919	(338 053)	(3 016)	2 756 452
Immobilisations en cours et avances	-	-	-	-	-
Droit d'utiliser l'IFRS 16	2 533 354	1 581 773	(1 896 722)	109	2 218 514
COÛT TOTAL	5 456 954	1 755 692	(2 234 775)	(2 907)	4 974 966
AMORTISSEMENT CUMULÉ	31.12.2022	INSCRIPTIONS	RETRAITS	TRANSFERTS	30/06/2023
Terrains et bâtiments	-	-	-	-	-
Installations techniques, machineries, outillage, mobilisations et autres immobilisations corporelles.	(2 535 986)	(100 788)	331 180	7 690	(2 297 904)
Immobilisations en cours et avances	-	-	-	-	-
Droit d'utiliser l'IFRS 16	(699 275)	(289 651)	465 321	1 186	(522 420)
TOTAL AMORTISSEMENT CUMULÉ	(3 235 261)	(390 439)	796 501	8 876	(2 820 324)
APPROVISIONNEMENTS PAR DÉPRÉCIATION	31.12.2022	INSCRIPTIONS	RETRAITS	TRANSFERTS	30/06/2023
Terrains et bâtiments	-	-	-	-	-
Installations techniques, machineries, outillage, mobilisations et autres immobilisations corporelles.	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours et avances	-	-	-	-	-
Droit d'utiliser l'IFRS 16	-	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS	-	-	-	-	-
NET	31.12.2022	INSCRIPTIONS	RETRAITS	TRANSFERTS	30/06/2023
Terrains et bâtiments	-	-	-	-	-
Installations techniques, machineries, outillage, mobilisations et autres immobilisations corporelles.	387 616	73 131	(6 872)	4 673	458 548
Immobilisations en cours et avances	-	-	-	-	-
Droit d'utiliser l'IFRS 16	1 834 079	1 292 122	(1 431 401)	1 295	1 696 094
VALEUR NETTE COMPTABLE TOTALE	2 221 693	1 365 253	(1 438 274)	5 968	2 154 642

L'actif du droit d'utilisation au 30 juin 2023 s'élève à 2 218 514 euros (31 décembre 2022 : 2 533 354 euros) avec une charge d'amortissement de 289 651 euros (31 décembre 2022 : 582 291 euros). Le solde enregistré se réfère aux contrats de location contractés par le Groupe et qui, selon la norme IFRS 16, doivent être comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière.

Les tests de dépréciation relatifs à ce droit d'utilisation, compte tenu de ces développements récents, n'ont pas conduit à des dépréciations dans le groupe.

Plus précisément, les principales hypothèses utilisées et décrites ci-dessus ont été pondérées à la baisse, en tenant compte de la manière dont elles auraient été projetées, sans tenir compte du scénario de la crise sanitaire et économique susmentionnée, de sorte qu'elles ont été impactées comme décrit ci-dessous :

1. Marges brutes : Les marges brutes projetées ont été réduites, car nous avons pris en compte l'effet de la concurrence accrue et la diminution du revenu disponible des ménages, en tant qu'utilisateurs finaux, ce qui a un impact direct sur la réduction de nos marges brutes projetées dans chacune des branches d'activité.
2. Taux de croissance : En ce qui concerne cette variable, nous considérons que l'impact de la crise sanitaire affectera le marché de l'ensemble du groupe, provoquant une diminution du taux de croissance en raison de l'augmentation de la concurrence et de la réduction des prix susmentionnée.

Enfin, afin de pondérer la sensibilité des estimations faites par la direction aux changements des principales hypothèses, différents scénarios ont été envisagés, augmentant et diminuant les taux utilisés dans les différentes hypothèses. Il a été décidé d'utiliser un scénario plus conservateur pour le calcul de la valeur d'utilité des actifs de chacune des branches d'activité, étant donné qu'il s'agit d'un scénario de plus grande certitude au niveau économique, selon les informations dont disposait la direction au moment de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires.

La valeur brute des éléments en cours d'utilisation qui sont complètement amortis est la suivante :

COMPTE	30.06.2023	31.12.2022	30.06.2022
Installations techniques, machineries, outillage, mobilisations et autres immobilisations corporelles.	2 030 958	1 830 175	2 093 367
COÛT TOTAL	2 030 958	1 830 175	2 093 367

La totalité des immobilisations corporelles du Groupe se trouve assujettie à l'exploitation et dûment assurée et non assujettie à aucune sorte de taxe.

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles situées en dehors du territoire espagnol s'élève à 147 590 euros au 30 juin 2023 (88 403 euros au 31 décembre 2022, 215,995 euros au 30 juin 2022).

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, il n'existe aucun engagement d'achat ferme pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

La politique du Groupe est celle de formaliser des polices d'assurance pour couvrir les éventuels risques auxquels sont assujettis les différents éléments de ses immobilisations corporelles. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, les actifs du Groupe sont assurés au moyen d'une police d'assurance. Les administrateurs du Groupe considèrent que cette police couvre suffisamment les risques associés à l'immobilisation corporelle.

[Click here to enter text.](#)

NOTE 7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les soldes et variations au long de six premiers mois de l'exercice 2023 et de l'exercice 2022 par rapport aux valeurs brutes, de l'amortissement cumulé et de la correction évaluative sont :

COÛT	31/12/2022	INSCRIPTIONS	RETRAITS	TC	30/06/2023
Dépenses de Recherche et de développement	-	-	-	-	-
Concessions	-	-	-	-	-
Brevets, licences, marques et similaire.	386 118	-	(36 597)	(3 740)	345 781
Fonds de commerce	1 032 090	-	-	(4 285)	1 027 805
Applications informatiques	4 178 017	6 947	(21 512)	5 468	4 168 920
Autre Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-
COÛT TOTAL	5 596 225	6 947	(58 109)	(2 558)	5 542 506

AMORTISSEMENT CUMULÉ	44 926	INSCRIPTIONS	RETRAITS	TC	45 107
Dépenses de Recherche et de développement	-	-	-	-	-
Concessions	-	-	-	-	-
Brevets, licences, marques et similaire.	(291 197)	(50 827)	36 597	-	(305 427)
Fonds de commerce	(295 280)	(23 457)	-	-	(318 737)
Applications informatiques	(2 310 111)	(307 964)	21 512	(18 350)	(2 614 912)
Autre Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-
TOTAL AMORTISSEMENT CUMULÉ	(2 896 587)	(382 247)	58 109	(18 350)	(3 239 075)

APPROVISIONNEMENT PAR DÉPRÉCIATION	44 926	INSCRIPTIONS	RETRAITS	TC	45 107
Dépenses de Recherche et de développement	-	-	-	-	-
Concessions	-	-	-	-	-
Brevets, licences, marques et similaire.	-	-	-	-	-
Fonds de commerce	(334 553)	(28 094)	-	-	(362 648)
Applications informatiques	(9 315)	-	-	9 316	1
Autre Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS	(343 868)	(28 094)	-	9 316	(362 647)

NET	44 926	INSCRIPTIONS	RETRAITS	TC	45 107
Dépenses de Recherche et de développement	-	-	-	-	-
Concessions	-	-	-	-	-
Brevets, licences, marques et similaire.	94 921	(50 827)	-	(3 740)	40 354
Fonds de commerce	402 257	(51 551)	-	(4 285)	346 421
Applications informatiques	1 858 591	(301 016)	-	945	1 554 009
Autre Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE COMPTABLE TOTALE	2 355 770	(403 394)	-	(7 080)	1 940 784

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles situées en dehors du

territoire espagnol s'élève à 70 900,86 euros au 30 juin 2023 (119 211 euros au 31 décembre 2022, 163 079,43 euros au 30 juin 2022).

La valeur brute des éléments en cours d'utilisation qui sont complètement amortis est la suivante :

COMPTE	30.06.2023	31.12.2022	30.06.2022
Brevets, licences, marques et similaire.	234 160	228 815	284 079
Applications informatiques	1 465 067	1 420 815	1 363 974
Autre Immobilisations Incorporelles	210 702		181 599
COÛT TOTAL	1 909 929	1 649 630	1 829 652

NOTE 8. LOCATIONS SIMPLES

La charge en résultat pour les six premiers mois de l'exercice 2023 et pour l'ensemble de l'exercice 2022 au titre des contrats de location simple s'élève respectivement à 390 433 euros et 535 869 euros (128 960 euros pour les six premiers mois de l'exercice 2022) (voir note 17 d).

Les engagements de paiements futurs minimums correspondants à des baux opérationnels non annulables ont été inscrits par le Groupe sur la base de l'adoption anticipée de la nouvelle IFRS 16, comme détaillé sur la note 4 (voir notes 7 et 10.1).

Les principaux loyers correspondent à des bureaux aux États-Unis et en Espagne : Barcelone et Madrid et, dans une moindre mesure, à la location de bureaux en Italie, au Mexique et au Chili.

Conformément à la norme NIIF 16, sauf dans les cas où il serait décidé d'appliquer les exemptions d'expédients pratiques énoncées à la note 4, le locataire devra :

- Reconnaître un passif financier équivalent à la valeur actuelle des paiements fixes à réaliser pendant la durée de la location ;
- Reconnaître sur l'État de la Situation Consolidé un actif pour droit d'usage de l'actif correspondant, qui sera évalué en prenant comme référence le montant du passif financier associé, auquel seront ajoutés les frais directs encourus pour passer le contrat, les paiements anticipés réalisés, ainsi que les coûts de démantèlement futurs.

À la date de clôture de ces états financiers consolidés intermédiaires, le Groupe a adopté cette norme. À partir du 1er janvier 2022, la société américaine Digilan Inc. applique l'ASC 842, qui correspond à un régime réglementaire similaire à l'IFRS 16.

L'impact de l'application de cette législation a entraîné la comptabilisation des contrats de location suivants au 30 juin 2023, comme détaillé ci-dessous :

	Actif	Amortissement 2023	Amortissements cumulés 2023	Passifs financiers	Charges d'intérêts	Frais de location
Antevenio S.R.L.	193 399	15 970	(15 970)	(177 429)	3 030	(19 000)
Antevenio México, S.A. de CV	184 948	4 996	(4 996)	(179 952)	605	(5 601)
Digilant Inc	427 735	56 971	(155 061)			
ISPD Network, S.A. (Madrid 2)	93 394	13 887	(13 887)	(79 507)	1 413	(15 300)
Digilant Chile	209 006	44 453	(179 132)	(29 873)	854	
ISPD NETWORKS. (Madrid 1)	301 486	68 236	(68 236)	(233 250)	4 370	(72 606)
ISPD NETWORKS (Barcelone)	808 546	85 137	(85 137)	(723 409)	12 526	(97 663)
	2 218 514	289 650	(522 419)	(1 705 016)	22 798	(210 170)

Au 31 décembre 2022, l'impact résultant de l'application de ce règlement est le suivant :

	Actif	Amortissement 2022	Amortissement cumulé 2022	Passifs financiers	Charges d'intérêts	Frais de location
Antevenio S.R.L. (ancien bureau)	-	50 307	-	-	635	(50 942)
Antevenio S.R.L. (nouveau bail)	218 248	11 876	(11 876)	(206 372)	790	(12 666)
Digilant Inc	436 378	117 418	(104 776)	(340 704)	-	-
ISPD Network SA (Madrid 2)	140 244	25 651	(43 634)	(96 610)	1 649	(27 300)
Digilant Chile	200 838	72 567	(129 179)	(71 659)	1 659	-
ISPD Network SA (Madrid 1)	606 149	135 636	(303 650)	(302 499)	5 613	(141 249)
Rebold Marketing et Communication (Barcelone)	-	62 675	-	-	234	(62 909)
ISPD Network SA (Barcelona)	931 497	106 160	(106 160)	(825 337)	6 540	(112 700)
	2 533 354	582 290	(699 275)	(1 843 181)	17 120	(407 766)

La classification par échéance de la dette associée à ces actifs au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 est la suivante :

Passif Financier	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total
Antevenio S.R.L.	15 642	32 220	33 509	34 849	36 243	24 964	177 429
Antevenio México, S.A. de CV	30 321	62 455	64 953	22 223			179 952
Digilant Inc	53 060	111 266	117 270				281 596
ISPD Network, S.A (Madrid 2)	14 251	33 434	31 822				79 507
Digilant Chile	29 873						29 873
ISPD NETWORKS. (Madrid 1)	68 381	140 851	24 017				233 250
ISPD Network Barcelona (Barcelone)	86 282	177 723	184 832	192 225	82 346		723 409
	297 810	557 951	456 403	249 298	118 589	24 964	1 705 016

Passif Financier	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total
Antevenio S.R.L.	35 165	35 693	36 228	36 771	37 323	25 192	206 372
Digilant Inc	107 550	113 515	119 639				340 704
ISPD Network SA (Madrid 2)	29 760	34 640	32 210				96 610
Digilant Chile	71 659						71 659
ISPD Network SA (Madrid 1)	138 402	140 479	23 617				302 498
ISPD Network SA (Barcelona)	182144	184877	187650	190465	80200		825 336
	564 680	509 204	399 344	227 236	117 523	25 192	1 843 179

Ces échéances sont incluses dans les échéances décrites à la note 10.2 sous la rubrique Autres passifs non courants.

NOTE 9. ACTIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME

Le détail des actifs financiers à long terme est le suivant :

	Crédits et autres			Total		
	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Prêts et postes à encaisser (Note 9.2)	176 738	103 788	126 972	176 738	103 788	126 972
Total	176 738	103 788	126 972	176 738	103 788	126 972

Le détail des actifs financiers à court terme est le suivant :

	Court Terme			Total		
	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Trésorerie et actifs liquides équivalents (Note 9.1)	5 932 573	18 964 822	10 671 147	5 932 573	18 964 822	10 671 147
Prêts et postes à encaisser (Note 9.2)	31 987 817	35 096 707	28 284 816	31 987 817	35 096 707	28 284 816
Total	37 920 390	54 061 529	38 955 963	37 920 390	54 061 529	38 955 963

La valeur comptable des prêts et des postes à encaisser est considérée comme une approximation raisonnable de leur juste valeur.

9.1) Trésorerie et autres actifs liquides équivalents

Sous ce titre est reprise la partie pleinement liquide du capital propre du groupe, constituée par les soldes en espèces en caisse et dans les banques, ainsi que par les dépôts bancaires à court terme à échéance initiale à trois mois ou moins de trois mois. Ces soldes sont disponibles sans restrictions et en comportent pas de risques de variations de valeur.

Le détail de ces actifs est le suivant :

	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Comptes courants	5 931 429	18 861 918	10 670 007
Caisse	1 145	102 904	1 140
Total	5 932 573	18 964 822	10 671 147

9.2) Prêts et postes à encaisser

La composition de ce poste est la suivante, en euros :

	30/06/2023		31/12/2022		30/06/2022	
	Long Terme	Court terme	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Crédits pour des opérations commerciales						
Clients tiers		31 058 381		35 009 755	-	28 245 993
Clients entreprises du groupe (note. 24)					-	
Total Clients pour des opérations commerciales	0	31 058 381	0	35 009 755	-	28 245 993
Crédits pour des opérations non commerciales						
Clients entreprises du groupe		12 046		36 312	-	28 316
Autres actifs courants société du groupe		200 000			-	
Total des montants avec des sociétés du groupe	0	212 046	0	36 312	-	28 316
Au personnel	-	87 349			-	-
Garanties et dépôts	170 512	16 384	103 740		94 472	-
Autres actifs	6 226	613 656	48	50 640	32 500	10 507
Total Crédits pour des opérations non commerciales	176 738	717 389	103 788	50 640	126 972	10 507
Total	176 738	31 987 817	103 788	35 096 707	126 972	28 284 816

Le détail du poste de Clients est le suivant :

Description	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Clients pour ventes et prestation de services			
Soldes commerciaux	28 541 881	32 977 089	28 018 460
Ristournes accordées en attente de liquidation	(1 003 622)	(902 022)	(161 400)
Soldes commerciaux en attente d'émission	3 520 122	2 934 688	388 934
Total	31 058 3810	35 009 755	28 245 994

La quasi-totalité des soldes détenus avec les clients dans le cadre de transactions commerciales concerne les soldes des contrats avec les clients.

Les variations dérivées des pertes par dépréciation provenant du risque de crédit par type d'actifs financiers ont été les suivantes :

Dépréciations	30/06/2022	Correction de valeur par dépréciation	Reprise de la dépréciation	Application	31/12/2022	Correction de valeur par dépréciation	Reprise de la dépréciation	Application	30/06/2023
Crédits pour opérations commerciales									
Clients	(2 069 448)	(1 056 561)	(37 684)	40 241	(3 123 452)	(350 956)	45 896	(1 570)	(3 430 082)
Total	(2 069 448)	(1 056 561)	(37 684)	40 241	(3 123 452)	(350 956)	45 896	(1 570)	(3 430 082)

Le Groupe enregistre les mouvements de ces corrections sous le titre « Dépréciation de la valeur d'actifs courants » sur le compte des résultats consolidé. Au cours des six premiers mois de l'exercice 2023, des montants de réductions de valeur historiquement provisionnés sur les soldes des clients de 326 596 euros (212 686 euros au 31 décembre 2022 et de 414 982 euros au 30 juin 2022) ont été appliqués.

9.3) Classement par échéances

L'échéance de la majorité des différents actifs financiers à long terme est de moins de cinq ans.

NOTE 10. PASSIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME

Le détail des passifs financiers à long terme triés par catégorie est le suivant :

	Autres			Total		
	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Débets et postes à payer (Note 10.1)	15 722 965	16 980 090	18 593 673	15 722 965	16 980 090	18 593 673
Total	15 722 965	16 980 090	18 593 673	15 722 965	16 980 090	18 593 673

Le détail des passifs financiers à long terme triés par catégorie est le suivant :

	Autres dettes à court terme			Autres			Total		
	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Débets et postes à payer (Note 10.1)	5 501 292	3 282 616	4 149 547	32 181 910	45 586 779	31 222 798	37 683 203	48 869 395	35 372 345
Total	5 501 292	3 282 616	4 149 547	32 181 910	45 586 779	31 222 798	37 683 203	48 869 395	35 372 345

10.1) Débets et postes à payer

La ventilation au 30 juin 2023 et 2022 et au 31 décembre 2022 est la suivante :

	Solde au 30/06/2023		Solde au 31/12/2022		Solde au 30/06/2022	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Pour opérations commerciales :						
Fournisseurs		16 263 014		25 699 563	-	23 969 259
Fournisseurs entreprises associés		2 244 007		2 098 328	-	1 858 289
Créditeurs		8 922 288		12 492 927	-	-
Total soldes pour opérations commerciales	-	27 429 309	0	40 290 818	0	25 827 548
Pour opérations non commerciales :						
Dettes envers des établissements de crédit (2)	4 566 765	5 501 292	5 666 137	3 282 616	6 835 193	4 149 547
Autres dettes (1)	3 356 346	1 027 952	2 953 755	1 188 610	3 379 738	2 458 235
Provisions	59 032		258 456		277 001	-
Dettes envers des tiers	13 971	44 990			-	-
Prêts et autres dettes	7 996 114	6 574 234	8 878 348	4 471 226	10 491 932	6 607 782
Dettes envers des entreprises du groupe (note 17 et 25)	7 726 852	689 097	8 101 742	669 924	8 101 741	914 339
Personnel (rémunérations en attente de paiement)		2 868 118		3 291 510	-	1 692 303
Total soldes pour opérations non commerciales	7 726 852	3 557 215	8 101 742	3 961 434	8 101 741	2 606 642
Autres passifs courants		122 444		145 917	-	330 468
Autres passifs financiers (4)						
Autres passifs courants	-	122 444	0	145 917	-	330 468
Total Débits et postes à payer	15 722 965	37 683 203	16 980 090	48 869 395	18 593 673	35 372 440

(1) La rubrique « Autres dettes » concerne les dettes à long terme envers le Centre pour le développement de la technologie industrielle (CDTI) et principalement l'impact de l'IFRS 16. Voir Note 15. Un montant de 456 363 euros est également reflété dans le court terme ainsi que 85 998 euros dans le long terme, correspondant aux passifs financiers générés par les regroupements d'entreprises détaillés dans la note 25.

(2) Le montant inclus dans les Emprunts bancaires concerne les dettes de cartes de crédit bancaires et les contrats de location-financement. Voir note 8 En outre, ils enregistrent les prêts ICO demandés dans le cadre de la pandémie de Covid-19.

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

Les charges financières associées aux passifs enregistrés au 30 juin 2023 s'élèvent à 391 144 euros (31 décembre 2022 : 640 165 euros).

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

10.2) Classement par échéances

Le détail par échéance des différents passifs financiers à long terme, à échéance déterminée ou déterminable, au 30 juin 2023, est le suivant :

	2024	2025	2026	2027	À partir de 2028	Total
Dettes à long terme						
Dettes envers des établissements de crédit	1 247 627	1 285 568	824 900	1 172 227	36 443	4 566 765
Autres dettes	401 443	869 763	577 725	533 729	973 685	3 356 346
Total	1 649 070	2 155 331	1 402 626	1 705 957	1 010 128	7 923 111

Le détail à cause de l'échéance des différents passifs financiers à long terme, avec une échéance déterminée ou déterminable, à la clôture de l'exercice 2022, est le suivant :

	2024	2025	2026	2027	À partir de 2028	Total
Dettes à long terme						
Dettes envers des établissements de crédit	2 354 938	1 282 510	826 078	842 206	360 404	5 666 137
Autres dettes	886 856	639 690	414 864	601 204	411 141	2 953 755
Total	3 241 794	1 922 201	1 240 943	1 443 410	771 545	8 619 892

Le détail par échéance des différents passifs financiers à long terme, à échéance déterminée ou déterminable, au 30 juin 2022, est le suivant :

	2022	2023	2024	2025	2026 et suite	Total
Dettes par échéance						
Dettes envers des établissements de crédit et autres dettes	1 385 831	4 730 712	1 558 589	1 276 726	2 031 421	10 983 279
Autres passifs non courants	965 061	2 465 276	725 021	614 736	1 077 367	5 847 460
Total	2 350 892	7 195 988	2 283 610	1 891 461	3 108 788	16 830 739

NOTE 11. INFORMATION SUR LA NATURE ET LE NIVEAU DE RISQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités du Groupe sont exposées à plusieurs types de risques financiers, où nous pouvons remarquer essentiellement les risques de crédit, de liquidité et les risques de marché (taux de change, type d'intérêt et autres risques du prix).

Risque de taux d'intérêt

Comme indiqué à la note 15, la Société contrôlée Mamvo Performance, S.L.

(désormais absorbée par Rebold Marketing SL.) a obtenu un prêt à taux bonifié du Centre pour le développement de la technologie industrielle (CDTI) à titre de collaboration au développement du projet de recherche et développement intitulé « Nouveau système de publicité numérique personnalisée utilisant des techniques d'apprentissage automatique et des algorithmes avancés de traitement des données », connu sous le nom de Truetarjet.

Comme indiqué dans la note 15, la Société contrôlée Mamvo Performance, S.L. a obtenu du Centre pour le Développement de la Technologie Industrielle (CDTI) un prêt à un taux d'intérêt bonifié comme collaboration dans le développement du projet de Recherche et Développement appelé « Évaluateur et recommandeur dynamique de campagnes de marketing » appelé « Datalake ».

Comme indiqué à la note 15, la société contrôlée Rebold Communicationn, S.L., a obtenu un prêt à taux d'intérêt de 0 % de la part du Centro para el Desarrollo Tecnológico Industrial (CDTI) en tant que collaboration au développement du projet de Recherche et Développement appelé « Dé-typage automatique des nouvelles de la presse écrite », plus connu sous le nom de « Projet Lune »

Comme indiqué à la note 15, la société contrôlée Rebold Marketing & Communication Comunicación, S.L., a obtenu un prêt à taux d'intérêt de 0 % du Centre pour le développement de la technologie industrielle (CDTI) à titre de collaboration au développement du projet de recherche et développement intitulé « Identification et analyse en temps réel des communautés et des influenceurs sur Internet et les médias traditionnels », plus connu sous le nom de « Living communities »

Comme indiqué dans la Note 15, la société contrôlée Rebold Communication, S.L. a obtenu un prêt à taux 0 % du Centro para el Desarrollo Tecnológico Industrial (CDTI) pour collaborer au développement du projet de recherche et développement intitulé « Sistema de explotación del conocimiento mediante la combinación de múltiples puntos de contacto que las marcas tienen con los consumidores desde los distintos canales » (Système d'exploitation des connaissances par la combinaison de multiples points de contact que les marques ont avec les consommateurs depuis différents canaux). Également appelé « Projet Profiling tool ».

Comme indiqué dans la Note 15, la filiale Mamvo Performance, S.L a obtenu du Centre de Développement Technologique Industriel (CDTI) un prêt à taux d'intérêt bonifié en guise de collaboration au développement du projet de Recherche et Développement appelé « Plataforma Inteligente de Clasificación de Contenido» appelé « Oliva ».

Risque de taux de change

On essaie de faire en sorte que le financement des actifs à long terme libellés en devises autres que l'euro ait lieu dans la devise dans laquelle est libellé l'actif. Il en va particulièrement ainsi dans le cas des acquisitions d'entreprises dont les actifs sont

chiffrés en devises autres que l'euro.

Le risque de taux de change est principalement issu des ventes en monnaie étrangère, en particulier en Dollar américain et en Pesos mexicains. Le résultat net des différences de change donne un gain de change net de 24 629 euros au 30 juin 2023, un gain de change net de 86 621 euros au 30 juin 2022 et un gain de change net de 715 099 euros au 31 décembre 2022.

Risque de liquidité

La situation générale des marchés financiers, en particulier le marché bancaire, au cours des derniers mois a été particulièrement défavorable pour les demandeurs de crédit, bien que le Groupe ait pu recourir à l'aide gouvernementale 2020 (prêts ICO) décrite dans la note 2 pour réduire le risque de liquidité compte tenu de la situation.

Au cours de l'année 2021, le Groupe a prolongé la période de grâce sur la plupart des prêts ICO obtenus en 2020.

Le groupe reste constamment attentif à l'évolution des différents facteurs pouvant aider à affronter la crise de liquidité et, tout spécialement, aux sources de financement et à leurs caractéristiques.

Voici un résumé des points qui retiennent plus particulièrement notre attention :

Liquidité d'actifs monétaires : le placement des excédents se fait toujours à très courts délais et dans des conditions de grande disponibilité. Au 30 juin 2023, le montant en espèces et moyens liquides équivalents est de 5 932 573 euros (18 964 822 euros au 31 décembre 2022).

Le fonds de roulement est positif au 30 juin 2023 à hauteur de 1 998 223 euros (31 décembre 2022 : 5 439 832 euros).

Le Groupe utilise les informations analytiques disponibles pour calculer le coût de ses produits et services, ce qui l'aide à examiner ses besoins de trésorerie et à optimiser le rendement de ses investissements. Le Groupe revoit ses DSO et DPO afin d'optimiser ses besoins immédiats de trésorerie. Le Groupe prend en compte les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers à la date de préparation des présents états financiers consolidés, comme décrit à la note 10.

Risque de crédit

Le groupe ne montre pas de concentration significative du risque de crédit.

L'exposition est répartie sur un grand nombre de contreparties et de clients.

Les principaux actifs financiers du groupe sont des soldes de caisse et de trésorerie, des débiteurs commerciaux et autres montants à encaisser, ainsi que des investissements, qui représentent la plus forte exposition du groupe au risque de crédit lié aux actifs financiers.

Le Groupe effectue un suivi continu de la qualité de crédit des clients par le biais d'un calcul de la classification de crédit. Lorsque cela est possible, des classifications de crédit et/ou des rapports externes sur les clients sont obtenus et utilisés. La politique du Groupe consiste à traiter uniquement avec des contreparties solvables. Les délais des crédits varient de 30 à 90 jours. Les conditions de crédits négociées avec les clients sont soumises à un processus interne d'approbation qui tient compte de la qualification de crédit obtenue. Le risque de crédit en cours est géré par la vérification périodique de l'analyse de vieillissement, avec les limites de crédit par client.

Les débiteurs commerciaux comprennent un grand nombre de clients dans plusieurs secteurs et zones géographiques.

L'exposition maximale du Groupe au risque de crédit est égale à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés dans le bilan consolidé (voir Note 9) à la date de clôture, moins toute dépréciation cumulée à la date de clôture sur ces actifs. Les pertes de valeur sur les actifs financiers et les actifs contractuels comptabilisés dans le résultat de l'exercice sont décrites dans la note correspondante.

Risque concurrence

Sur un marché qui ne cesse d'évoluer et avec de hauts taux de croissance, de nouveaux acteurs se sont introduits dans les marchés où opère par le groupe. Cependant, compte tenu de l'expérience de plus de vingt ans sur ce marché, de la position et de la réputation du Groupe ISPD Network, de l'expansion des services offerts grâce aux nouvelles acquisitions de ces dernières années, ainsi que de l'intégration de Rebold au sein du groupe et de la qualité de nos services, nous pensons que nous continuerons à occuper une position de leader.

Risque de dépendance de clients ou de fournisseurs

Le risque de dépendance de clients ou de fournisseurs est limité, car aucun d'eux n'a un poids significatif dans le chiffre d'affaires.

Parmi les clients se trouvent des agences de médias qui travaillent à leur tour avec de

nombreux annonceurs, ce qui dilue encore le risque de dépendance par rapport à des clients.

En ce qui concerne les fournisseurs de technologie, le risque est faible, car les services fournis par ces entreprises sont également proposés par d'autres acteurs en concurrence, qui pourraient donc fournir à Antevenio ces mêmes services.

Risque de traitement de données à caractère personnel

Le Groupe ISPD Network effectue certaines activités de traitement des données personnelles dans le cadre ordinaire de ses activités, à la fois en tant que contrôleur de données et en tant que processeur de données.

Le Groupe ISPD Network est profondément conscient de l'importance des réglementations concernant les données personnelles, la vie privée et les communications commerciales, et met tous ses moyens en œuvre pour obtenir un scénario de conformité maximale.

Le cadre normatif qui affecte l'activité sociale et son fonctionnement est constitué par les normes suivantes :

1. Règlement (UE) 2017/679 du Parlement européen et du Conseil, du 27 avril 2017, relatif à la protection des personnes physiques en ce qui concerne le traitement des données personnelles et à la libre circulation de ces données, abrogeant la Directive 95/46/CE (Règlement général de protection des données).
2. Loi organique 3/2018, du 5 décembre, de Protection des Données à caractère personnel et garantie des droits numériques.
3. Loi 34/2002, du 11 juillet, sur les services de la société de l'information et de commerce électronique.
4. Guides, lignes directrices et autres documents pertinents publiés par la Agencia Española de Protección de Datos (l'Agence Espagnole de Protection des Données), la CNIL, GARANTE Privacy et le Comité européen de protection des données.
5. Loi 34/1988, du 11 novembre, Général de Publicité.
6. Dispositions réglementaires spécifiques et réglementations applicables à la publicité (telles que la circulaire 1/2022 du 10 janvier de la Comisión Nacional del Mercado de Valores (Commission nationale du marché des valeurs) sur la publicité des cryptoactifs présentés comme l'objet de l'investissement).

Le Groupe ISPD Network a mis en place des processus et des procédures pour se conformer aux réglementations actuelles, ainsi qu'à celles prévues de manière imminente, par la création et la mise en œuvre d'un système de gestion de la confidentialité (PMS) et son contrôle et sa gestion continus par l'équipe juridique et de confidentialité.

Le Groupe ISPD Network a nommé un DPD (délégué à la protection des données) interne pour ses entreprises, qui exerce son activité conformément aux dispositions du règlement, en donnant des conseils à ce sujet et en promouvant et en gérant les

activités de conformité.

Le Groupe ISPD Network est conscient de la réglementation croissante qui affecte le secteur du marketing numérique. C'est pourquoi il fait appel à des conseillers externes pour promouvoir la conformité, aider à la gestion des droits des parties prenantes et aider en cas d'incident.

Risque personnes clés

L'un des actifs principaux du Groupe ISPD Network est celui d'avoir su réunir une équipe de personnes et dirigeants clé aux postes stratégiques du Groupe.

NOTE 12. CAPITAUX PROPRES

La ventilation des fonds propres consolidés, est la suivante :

	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Capital social souscrit de la société mère	819 099	819 099	819 099
Réserves :	11 321 765	3 267 704	7 699 213
De la société mère	46 282	46 282	46 282
Des sociétés consolidées par intégration globale et par mise en équivalence	11 275 483	7 583 480	7 652 930
(Actions propres)	-665 000	-665 000	-665 000
Autres instruments du patrimoine	-	-	-
Résultats négatifs d'exercices antérieurs	-5 845 579	-5 655 635	-5 649 918
Résultat de l'exercice attribué à la société mère	-555 062	4 418 761	1 189 909
Écarts de conversion	444 131	379 699	1 489 849
Partenaires Externes	-757 700	-685 367	-767 859
	4 761 654	6 241 320	4 115 295

12.1) Capital Social

Jusqu'au 4 septembre 2020, le capital social de la Société mère était représenté par 4 207 495 actions entièrement souscrites et libérées d'une valeur nominale de 0,055 euro chacune. À cette date, le capital social de la Société Mère a été augmenté au moyen d'apports non monétaires de 587 607 euros constitués de toutes les actions dans lesquelles est divisé le capital social de Rebold Marketing et Communication, S.L.U., à réaliser par son propriétaire ISP Digital, S.L.U. par l'émission et la circulation de 10 683 767 nouvelles actions, représentées par des inscriptions comptables de 0,055 euro de valeur nominale, qui ont été créées avec

une prime d'émission de 1,2902184 euro par action, le montant total de la prime étant de 13 784 393 euros.

En conséquence, le décaissement total s'est élevé à 14 372 000 euros.

Le capital social au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 est représenté par 14 891 262 actions d'une valeur nominale de 0,055 euro chacune.

La société Inversiones y Servicios Publicitarios, S.L. (ISP), propriétaire au 31 décembre 2015 de 18,68% du capital social de la société mère, a procédé le 3 août 2016 à l'achat des actions du fondateur et du président directeur général de la société Joshua David Novick, propriétaire de 11,89% du capital social de la Société, représenté par 500 271 actions d'une valeur nominale de 0,055 euro chacune, au prix de 6 euros par action.

Suite au changement d'actionnaire susmentionné, ISP a lancé une Offre Publique d'Achat Volontaire pour les actionnaires restants de la Société, se concluant par l'acceptation de 1 360 806 actions à un prix d'achat de 6 euros chacune, représentant 32,34 % du capital social de la Société Mère. Aliada Investment B.V. a ensuite transféré ses actions à ISP et ISP détient désormais 83,09 % du capital de la Société Mère.

Le 22 février 2017, la société ISP a apporté 3 495 853 actions de la société mère, avec cet apport la société deviendrait le plus grand actionnaire.

Le 23 décembre 2021, la société mère du groupe a acquis un total de 150 000 actions propres au prix de 3,80 € pour un total de 570 000 €. Le 22 janvier 2022, un nouvel achat de 25 000 actions supplémentaires est effectué au même prix pour un montant total de 95 000 euros, ce qui porte le montant total des actions propres au 31 décembre 2022 à 665 000 euros (570 000 euros au 31 décembre 2021).

Les actionnaires ayant des intérêts directs ou indirects dans le capital social au 30 juin 2023 sont les suivants :

	Nombre d'actions	% participation
ISP Digital, S.L.U.	14 407 750	96,75%
Free float	308 512	2,07%
Actions propres	175 000	1,18%
Total	14 891 262	100,00%

Au 31 décembre 2022, ils se présentaient comme suit :

	Nombre d'actions	% participation
ISP Digital, S.L.U.	14 407 750	96,75%
Free float	308 512	2,07%
Actions propres	175 000	1,18%
Total	14 891 262	100,00%

12.2) Réserves de la Société mère

La réserve légale comporte des restrictions d'utilisation. Celle-ci est conditionnée par diverses dispositions légales. Conformément à la loi sur les sociétés de capitaux, les sociétés qui réalisent des bénéfices sous cette forme juridique sont tenues de transférer 10 % de ces bénéfices au fonds de réserve jusqu'à ce que ce dernier atteigne un cinquième du capital social souscrit. Les raisons d'être de la réserve légale sont la compensation des pertes ou l'augmentation de capital du montant dépassant 10 % du capital déjà augmenté, ainsi que la distribution aux actionnaires en cas de liquidation. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, la réserve légale n'est pas entièrement financée en raison de l'augmentation de capital avec l'apport de Rebold Marketing et Communication.

12.3) Prime d'émission

La loi sur les sociétés de capitaux autorise expressément l'utilisation du solde de la prime d'émission pour l'augmentation de capital et n'oppose aucune restriction spécifique quant à la disponibilité de ce solde.

12.4) Réserves volontaires

Ce sont des réserves librement disponibles générées par la Société à partir des résultats des exercices précédents non distribués.

Lors de la réunion du Conseil d'administration d'ISPD Network, S.A. du 27 novembre 2020, il a été décidé de convertir la totalité de la prime d'émission, s'élevant à 21 974 180 EUR après l'augmentation de capital décrite ci-dessus, en réserves volontaires.

12.5) Distribution de dividendes

Au 30 juin 2023 et au cours de l'exercice 2022, aucun dividende n'a été distribué à des sociétés hors du périmètre de consolidation.

12.6) Gestion du capital

L'objectif du groupe en ce qui concerne la gestion du capital est de maintenir une structure financière optimale qui permette de réduire le coût du capital, mais en garantissant la capacité de continuer à gérer ses opérations, en visant toujours la croissance et la création de valeur. Cet objectif du groupe n'a pas de forme officielle, et le conseil d'administration n'a pas défini de paramètres à son sujet.

Les principales sources utilisées par le groupe pour financer sa croissance sont :

- Le cash-flow généré par le groupe.
- La trésorerie disponible à la clôture de l'exercice.
- L'existence d'un fonds de roulement positif.

L'on contrôle la structure de capital à travers le ratio de levier, calculé comme le quotient de l'endettement financier net sur le capital propre net. Le Groupe a principalement des dettes envers des institutions financières pour des contrats de location-financement et des prêts. Au 20 juin 2023, le montant des contrats de location-financement a été entièrement amorti, le solde comparatif au 31 décembre 2022 étant de 5 561 euros et de 10 274 euros au 30 juin 2022). Le groupe a également des prêts et autres produits auprès d'institutions financières pour un montant de 10 millions (8,9 millions au 31 décembre 2022) et des lignes de crédit non utilisées pour un montant de 4,5 millions (5,1 millions au 31 décembre 2022).

NOTE 13. DIFFÉRENCES DE CONVERSION

Le mouvement du solde de cet épigraphe au 30 juin 2023 et l'exercice 2022 a été le suivant :

	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Solde initial	379 699	784 267	784 267
Variation nette de la période	64 432	(78 905)	1 031 246
Ajustements, correction d'erreurs		(325 663)	(325 663)
Solde final	444 131	379 699	1 489 850

Les écarts de conversion sont générés par les sociétés siégeant à l'étranger qui utilisent une devise fonctionnelle différente de l'euro. Ces monnaies sont le peso argentin, le dollar américain, le peso mexicain, le peso colombien, le peso chilien et le soles péruvien.

Lorsque la monnaie fonctionnelle de la société sera celle d'une économie hyperinflationniste, elle retraitera ses États financiers avant d'appliquer la méthode de conversion établie aux alinéas précédents, excepté les chiffres comparatifs, dans le cas d'une conversion à la monnaie d'une économie non hyperinflationniste. Lorsque

l'économie en question cessera d'être hyperinflationniste et que la société cessera de retraiter ses États financiers, elle utilisera comme coûts historiques, pour les convertir à la monnaie de présentation, les montants retraités selon le niveau de prix à la date à laquelle la société cessa de réaliser ledit retraitement. Le Groupe a conclu que l'application de ce modèle n'est pas pertinente pour la société du Groupe domiciliée en Argentine et, par conséquent, les chiffres comparatifs de l'année n'ont pas été retraités.

NOTE 14. TRANSACTIONS AVEC PAIEMENTS FONDÉS SUR DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES.

Stock Option Plan Digilant Inc

Dans la société du groupe Digilant Inc., des options sur actions ont été accordées à certains employés dans le cadre d'un plan d'options sur actions de 2014. En juin 2023, la valeur de marché des quelques bénéficiaires restants a été liquidée et le plan a été clôturé à toutes fins utiles.

Le régime d'options d'achat d'actions de 2014 (le « Plan ») a été créé pour offrir des incitations aux employés clés et récompenser les opportunités conçues pour améliorer la croissance rentable de la société. Le plan autorisait l'émission d'options permettant d'acquérir jusqu'à 3 333 333 actions. La période d'acquisition des droits, le nombre d'actions couvertes par l'option et le prix d'exercice de l'option par action sont fixés dans les accords. La période d'acquisition des attributions est généralement de quatre ans et la durée maximale des options est de dix ans. La juste valeur de chaque attribution d'options sur actions est estimée à la date d'attribution à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes et nécessite la saisie d'hypothèses hautement subjectives. Les principales hypothèses comprennent l'estimation de la durée pendant laquelle les employés et les administrateurs conserveront leurs options avant de les exercer (la durée prévue de l'option), la volatilité estimée de l'action de la société pendant la durée prévue de l'option, le taux d'intérêt sans risque pendant la durée prévue de l'option et le rendement annuel prévu des dividendes de la société. La société estime que la technique d'évaluation et l'approche utilisée pour élaborer les hypothèses sous-jacentes sont appropriées pour estimer la juste valeur des options sur actions de la société. Les valeurs dérivées de l'utilisation du modèle Black-Scholes sont comptabilisées comme une charge au cours de la période de consolidation, déduction faite des renoncations estimées. Les estimations de la juste valeur ne sont pas destinées à prédire les événements futurs réels ou la valeur finalement réalisée par les personnes recevant des attributions d'actions.

NOTE 15. REVENUS DIFFÉRÉS

Mamvo Perfomance, S.L. « TrueTarget »

En 2014, le Centre pour le développement de la technologie industrielle (CDTI) a approuvé l'octroi d'une aide à la société Mamvo Perfomance, S.L. au titre de la collaboration au développement du projet de recherche et développement intitulé « Nouveau système de publicité numérique personnalisée utilisant des techniques d'apprentissage automatique et des algorithmes avancés de traitement des données », pour un montant total de 563 148 euros, avec une tranche non remboursable de 99 379 euros et une autre tranche de 463 769 euros remboursable sous forme de prêt à un taux d'intérêt bonifié.

Mamvo Perfomance, S.L. « Datalake »

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

En date du 27 novembre 2018, la Société Mamvo Performance, S.L. a obtenu du Centre pour le Développement Technologique Industriel (CDTI) une aide comme collaboration au développement du projet de recherche et de développement dénommé « Évaluateur et recommandeur dynamique de campagnes de marketing », pour un montant de 445 176 euros, en distinguant une tranche de 133 553 euros non remboursables et une autre tranche de 331 623 euros remboursables à titre de prêt au taux d'intérêt bonifié. 181 396 euros ont été reçus le 22 janvier 2022, ce qui correspondait au dernier paiement dû par le CDTI.

Au cours de l'exercice 2021, un total de 30 560 euros (49 151 euros au 31 décembre 2020) a été imputé sur le résultat de l'exercice, enregistrés dans le Compte de Résultat consolidé, correspondant à la tranche non remboursable de l'aide accordée pour la société Mamvo Performance, S.L., en raison de certaines des dépenses encourues.

Mamvo Perfomance, S.L. « Oliva »

Le 15 juin 2023, le Centre de Développement Technologique Industriel (CDTI) a signé la concession à la Mamvo Perfomance Society, S.L. d'aide à titre de collaboration au développement du projet de Recherche et Développement appelé « Plataforma Inteligente de Clasificador de Contenido », pour un montant total de 832.498 euros, distinguant une tranche de 183.149 euros non remboursable et une autre tranche de 649.348 euros remboursable sous forme de prêt à un taux d'intérêt bonifié. Le 28 juin 2023, 250 000 euros ont été encaissés, ce qui correspond au premier versement du prêt.

Rebold Marketing and Communication, S.L.U. "Lune"

Au cours de l'année 2020, le Centre pour le Développement de la Technologie Industrielle (CDTI) a approuvé l'octroi d'une aide à l'entreprise Rebold Marketing et Communication, S.L.U. comme collaboration au développement du projet de Recherche et Développement appelé « Lune », (basé sur un projet d'application de la technologie dans la mise en page des nouvelles pour faciliter un meilleur traitement de celles-ci) pour un montant total de 347 374 euros, en distinguant une tranche de 69

475 euros non remboursable et une autre tranche de 277 899 euros remboursable sous forme de prêt à taux d'intérêt bonifié. Le premier versement reçu a été effectué le 13/07/2020 pour un montant de 121 750 € (35 %), dont 24 350 € ont été imputés en tant que subvention et 97 400 € en tant que prêt. Les deuxième et troisième versements ont été reçus le 04/04/2022 pour un montant total de 225 623,52 (65%), dont 45 124,70 € ont été imputés comme subvention et 180 498,81 € comme prêt. En 2023, le montant de la subvention du dernier paiement reçu, s'élevant à 69 474,77 €, est comptabilisé en tant que revenu.

Rebold Marketing and Communication, S.L.U. "Profiling Tool"

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

La filiale Rebold Marketing y Comunicación, S.L. a obtenu un prêt à taux zéro de la part du Centro para el Desarrollo Tecnológico Industrial (CDTI) comme collaboration au développement du projet de recherche et développement intitulé « Sistema de explotación del conocimiento mediante la combinación de múltiples puntos de contacto que las marcas tienen con los consumidores desde los distintos canales ». Le montant total du prêt s'élève à 714 341 euros, comprenant une tranche de 142 868 euros non remboursable et une autre tranche de 571 473 euros remboursable sous forme de prêt à taux bonifié. En 2023, le montant de la subvention du dernier paiement reçu en 2020 de € 25 366,82 est imputé en tant que revenu.

Rebold Marketing and Communication, S.L.U. "Living Communities"

Au cours de l'année 2016, le Centre pour le développement de la technologie industrielle (CDTI) a approuvé l'octroi d'une aide à la société Rebold Marketing et Communication, S.L.U. pour la collaboration au développement du projet de Recherche et Développement appelé « Living Communities » (basé sur l'identification et l'analyse en temps réel des communautés et des influenceurs sur Internet et les médias traditionnels) pour un montant total de 298 970 euros, en distinguant une tranche de 52 760 euros non remboursable et une autre tranche de 246 210 euros remboursable sous forme de prêt à taux d'intérêt bonifié.

B2 Marketplace Ecommerce Consulting Group « Logiciel de positionnement »

B2MarketPlace a créé un logiciel de compétition intelligent qui, grâce à des mécanismes d'intelligence artificielle basés sur des techniques d'apprentissage automatique, permet au système d'apprendre afin de créer des processus d'enchères et de positionnement d'articles plus efficaces. Cela se fait grâce à la synchronisation automatique des données de la place de marché en question et à une couche d'algorithmes qui interprète les informations et optimise l'investissement et les ressources du vendeur.

En 2022, ce projet a représenté une dépense de 562 945,53 €, dont 403 256 € ont été investis dans le personnel, 98 000 € dans les collaborateurs externes, 61 688 € dans les frais généraux et l'audit du projet.

Ce projet a été soumis à l'appel à propositions Red.es, et en août 2022, le projet a

reçu une subvention de 179 899,42 €, dont 30 000 € ont été imputés à l'exercice financier 2023 en fonction du degré d'avancement du projet, laissant une subvention de 30 000 € au 30 juin 2023.

NOTE 16. SITUATION FISCALE

Le détail des soldes maintenus avec les Administrations publiques est le suivant :

	30/06/2022		31/12/2022		30/06/2023	
	Débitéur	Créditeur	Débitéur	Créditeur	Débitéur	Créditeur
Courant :						
Taxe sur la Valeur Ajoutée	3 852 185	(2 625 920)	1 329 549	(2 242 610)	2 278 022	(1 796 049)
Passif d'impôt différé (*)	-	(96 535)	-	(64 308)		(32 466)
Actifs pour impôt différé (*)	6 295 955		5 066 882		6 051 215	
Retenues à la source et acomptes au titre de l'impôt sur les sociétés	-	-	-	-		
Trésor public, débiteur remboursement d'impôts	-	(14 017)	2 635 720	-	43 526	
Trésor public, créances par c/f	-	-	516 457	(5 973)	2 618 237	(5 973)
Retenues d'impôt sur le revenu		(632 796)		(529 108)		(378 210)
Impôt sur les sociétés	6 642	(22 032)	-	(30 169)		(2 279)
Organismes de la Sécurité Sociale	-	(320 213)		(427 773)		(488 451)
	10 154 782	(3 711 513)	9 548 608	(3 299 941)	10 991 000	(2 703 428)

(*) Montants enregistrés dans l'actif non circulant de l'état de situation financière consolidé.

Depuis 2017, le groupe fait partie du groupe fiscal 265/10, dont la société mère est Inversiones y Servicios Publicitarios, S.L. (« ISP »).

La dépense au titre de l'impôt sur les sociétés consolidées du groupe s'obtient en additionnant les dépenses des sociétés. Les assiettes sont calculées à partir du résultat de l'exercice, ajusté pour les écarts temporels, les différences permanentes et assiettes négatives des années précédentes.

L'impôt sur les sociétés est calculé en appliquant les taux d'imposition en vigueur dans chacun des pays où le groupe est implanté. Les principaux taux sont:

(*)Moyenne impôts à payer en Italie

	Taux d'imposition 2023	2022
Espagne	25,00%	25,00%
Italie(*)	30,45%	30,45%
France	33,33%	33,33%
Mexique	30,00%	30,00%
Argentine	30,00%	30,00%

Le rapprochement de la charge d'impôt sur le revenu et du bénéfice comptable avant impôt se présente comme suit au 30 décembre 2023 :

	Compte de Pertes et Profits		Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		TOTALS
	Augmentations	Baisse	Augmentations	Baisse	
Résultat de l'exercice		(627 395)		-	(627 395)
	Augmentations	Baisse	Augmentations	Baisse	
Impôt sur les Sociétés	262 399	(18 510)	-	-	243 889
Différences permanentes	-	-	-	-	-
<u>Différences temporaires</u>					
Origine exercice	-	-	-	-	-
Origine exercices antérieurs	-	-	-	-	-
Base imposable (résultat fiscal)					(383 506)
Montant total					125 003
Déduction des dividendes					-
Déduction pour double imposition					-
Déduction environnementale					-
Déduction pour programme de recherche et développement et investissements					-
Déduction pour formation					-
Déduction pour les dons					-
Déduction pour les entreprises exportatrices					-
Autres déductions					-
Revenu net imposable					125 003
Rétentions et acomptes					-
Liquide à verser/retourner					125 003

Le calcul au 31 décembre 2022 était le suivant :

	Compte de Pertes et Profits		Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		TOTALS
	Augmentations	Baisse	Augmentations	Baisse	
Résultat de l'exercice		4 367 469		-	4 367 469
	Augmentations	Baisse	Augmentations	Baisse	
Impôt sur les Sociétés	1 335 680	(328 288)	-	-	1 007 392
Différences permanentes	1 222 936	(1 085 838)	-	-	137 099
<u>Différences temporaires</u>					
Origine exercice	2 169 281	-	-	-	2 169 281
Origine exercices antérieurs	-	(2 252 785)	-	-	(2 252 785)
Base imposable (résultat fiscal)					5 428 456
Montant total					318 672
Déduction des dividendes					-
Déduction pour double imposition					-
Déduction environnementale					-
Déduction pour programme de recherche et développement et investissements					-
Déduction pour formation					-
Déduction pour les dons					-
Déduction pour les entreprises exportatrices					-
Autres déductions					-
Revenu net imposable					318 672
Rétentions et acomptes					(11 094)
Liquide à verser/retourner					307 578

Le détail de la dépense à titre d'impôt sur les sociétés, en distinguant entre impôt courant et impôt différé, est le suivant :

	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Impôt courant	(243 889)	(945 371)	(112 274)
Impôt différé		(62 021)	144 009
Total des dépenses à titre d'impôt sur les sociétés	(243 889)	(1 007 392)	31 735

Selon la législation actuelle, les bases imposables négatives peuvent être compensées avec celles qui sont positives selon la législation de chaque pays.

Au 30 juin 2023, le groupe dispose des crédits d'impôt suivants à imputer sur les résultats futurs :

	Montant des crédits d'impôt			
	Entreprise	BINS	DTD	Déductions IS
ISPD Network SLU		346 132	69 870	-
Mamvo Performance SLU		206 213	7 797	127 248
MMSM SLU		91 244	7 991	192 982
Rebold Marketing SLU		288 953	12 254	318 091
Rebold Communication SLU		470 620	419 434	714 194
B2mp		-	251	4 411
Antevenio S.R.L. (Italie)		60 722	145 532	-
Antevenio Mexique		-	897 570	-
Acceso Mexico		-	-	-
Digilant Peru		-	205 065	-
Digilant SA de CV		-	1 297 108	-
Filipides		-	-	-
Digilant Services		-	-	-
Blue Digital		145 765	-	-
Blue Media		985	-	-
Digilant Chile		9 783	-	-
Acceso Colombia		-	11 001	-
		1 620 416	3 073 873	1 356 925

Impôts différés

L'évolution du 31 décembre 2022 au 30 juin 2023 des actifs et passifs d'impôt différé a été la suivante :

	30/06/2022	Frais / crédit résultats	31/12/2022	Frais / crédit résultats	30/06/2023
Crédits fiscaux par bases imposables négatives :	2 684 037	(433 919)	2 250 118	727 223	2 977 341
Écarts temporaires (Impôts anticipés)	3 551 195	(734 431)	2 816 764	257 109	3 073 873
Écarts temporaires passif	(64 232)	(76)	(64 308)	31 842	(32 466)
Total actifs pour impôt différé enregistrés	6 235 232	(1 168 426)	5 002 574	1 016 174	6 018 749

La ventilation des crédits fiscaux est la suivante :

	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Sociétés appartenant au groupe consolidé fiscale	3 273 022	2 587 206	3 514 254
Sociétés sises à l'étranger	2 778 193	2 479 676	2 720 979
Total de crédits fiscaux	6 051 214	5 066 882	6 235 233

Comme indiqué dans les principes comptables, le Groupe ne reconnaît les actifs d'impôts différés dans l'état consolidé de la situation financière que s'ils sont récupérables dans un délai raisonnable, compte tenu également des limitations légales établies pour leur application. Plus précisément, les exigences du cadre d'information financière applicable pour la comptabilisation d'un crédit d'impôt sont les suivantes :

- -Il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs suffisants pour pouvoir appliquer ces crédits d'impôt.
- -Des bénéfices imposables futurs suffisants ne sont pas considérés comme probables lorsque :
 - Son recouvrement futur est prévu à plus de dix ans de la date de clôture de l'exercice, quelle que soit la nature du crédit d'impôt.
 - Il est peu probable que les conditions requises par la loi fiscale pour leur recouvrement soient remplies au moment où ils sont considérés comme recouvrables.

Afin de vérifier la recouvrabilité des crédits d'impôt en attente de compensation, le Groupe prépare un plan d'affaires pour chacune des sociétés bénéficiant de crédits d'impôt, sur lequel les ajustements nécessaires sont effectués pour déterminer les futurs bénéfices imposables sur lesquels les crédits d'impôt peuvent être compensés. En outre, le Groupe prend en compte les limites de compensation des bases fiscales établies par les juridictions respectives. Le Groupe évalue également l'existence de passifs d'impôts différés sur lesquels compenser ces pertes fiscales à l'avenir. Lors de la préparation des projections dans les plans d'affaires, le Groupe prend en compte les circonstances financières et macroéconomiques appropriées à l'environnement opérationnel propre à l'entité. Les paramètres tels que la croissance attendue, l'utilisation de la capacité de production installée, les prix, etc., sont projetés en tenant compte des prévisions et des rapports d'experts indépendants, ainsi que des données historiques et des objectifs fixés par la direction. Une estimation a été faite pour les crédits d'impôt de chaque juridiction séparément, en ajustant les paramètres du calcul à la réglementation fiscale de chaque juridiction applicable à chacun d'eux.

Les actifs pour impôt différé indiqués précédemment ont été enregistrés dans l'État de situation financière puisque les administrateurs estiment que, conformément à la meilleure estimation sur les résultats futurs des Sociétés qui font partie du Groupe, y compris certaines actions de planification fiscale, il est probable que lesdits actifs soient récupérables.

Autres informations

Selon la législation actuelle, les taxes ne peuvent pas être considérées comme définitivement liquidées tant que les rendements n'ont pas été inspectés par les autorités fiscales ou que le délai de prescription de quatre ans ne se soit pas écoulé. Au 30 juin 2023, les sociétés espagnoles du Groupe sont sujettes à inspection pour l'exercice 2019 et suivants quant à l'impôt sur les sociétés, et pour l'exercice 2020 et suivants quant aux autres taxes qui lui sont applicables. Les sociétés sises à l'étranger ont ouvert à inspection les exercices non prescrits conformément à la législation fiscale en vigueur dans chaque pays. Les administrateurs considèrent que les impôts susmentionnés ont été correctement évalués et que, par conséquent, même en cas de divergences dans l'interprétation de la législation en vigueur concernant le traitement fiscal des transactions, tout passif en résultant, s'il se matérialisait, n'aurait pas d'effet significatif sur les états financiers consolidés intermédiaires ci-joints.

NOTE 17 RECETTES ET DÉPENSES

a) Montant net du chiffre d'affaires

Le détail par activités du montant net du chiffre d'affaires est le suivant :

Type d'activité	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Publicité en ligne	51 521 147	93 206 389	39 546 760
Services de technologie	6 156 049	12 674 346	5 739 219
Total montant net du chiffre d'affaires	57 677 196	105 880 735	45 285 979

b) Approvisionnements

La totalité du montant recueilli dans cette rubrique correspond à des consommations d'exploitation

c) Frais de personnel

La composition de ce poste du Compte des résultats consolidé ci-joint est le suivant :

	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Soldes et salaires	-13 563 209	-30 053 031	-13 697 067
Indemnités	-586 100	-316 628	-112 510
Sécurité sociale versée par l'entreprise	-2 146 834	-4 044 764	-2 125 625
Autres coûts sociaux	-1 035 859	-2 075 178	-981 875
Total frais de personnel	-17 332 002	-36 489 601	-16 917 076

d) Services extérieurs

La composition de ce poste du Compte des résultats consolidé ci-joint est le suivant :

	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Baux et redevances (note 8)	(326 594)	(535 869)	(128 960)
Réparations et entretien	(17 313)	(49 061)	(10 354)
Services professionnels indépendants	(2 292 264)	(3 778 347)	(1 762 874)
Transports	(382 782)	(709 321)	(176 836)
Primes d'assurance	(61 140)	(81 971)	(49 869)
Services bancaires et similaires	(56 329)	(101 554)	(79 433)
Publicité et relations publiques	(380 158)	(914 132)	(359 631)
Provisions	(121 500)	(321 483)	(138 806)
Autres services	(937 595)	(1 141 900)	(222 277)
	(4 575 675)	(7 633 638)	(2 929 039)

e) Autres intérêts et revenus financiers

Le détail de la répartition de ce chapitre dans le compte de résultats consolidé est le suivant :

	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Intérêts sur les effets et similaires	34 000	37 388	16 146
	34 000	37 388	16 146

f) Frais financiers

Le détail de la répartition de ce chapitre dans le compte de résultats consolidé est le suivant :

	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Charges à payer et similaires	(391 144)	(640 007)	(178 937)
Frais financiers groupe	(177 462)	(157 320)	(55 480)
	(568 606)	(797 327)	(234 417)

NOTE 18. PROVISIONS ET RISQUES

Le mouvement des provisions est le suivant :

	30/06/2022	Dotation	Application/Réversion	31/12/2022	Dotation	Application/Réversion	30/06/2023
Provisions pour autres responsabilités	277 001		(18 545)	258 456	20 573	(14 288)	264 231
	277 001		(18 545)	258 456	20 573	(14 288)	264 231

Cette épigraphe recueille essentiellement les provisions par rétribution de personnel générées chez Antevenio S.R.L en accomplissement de la législation en vigueur en matière professionnelle en Italie pour un montant de 264 231 euros (258 456 euros au 31 décembre 2022 et 277 001 euros au 30 juin 2022).

En 2020, React2Media, Inc. fait actuellement l'objet d'une enquête ouverte par le procureur général de New York concernant l'implication de la société dans la génération de pistes pour la consultation publique sur la neutralité du net organisée en 2017 par la Commission fédérale des communications des États-Unis, « Restore Internet Freedom ». De l'avis des conseillers juridiques engagés par le Groupe, il est considéré comme probable qu'un décaissement sera effectué pour couvrir les frais de justice et les éventuelles responsabilités qui pourraient en découler pour la société, sans pouvoir entrer dans une quantification fiable du montant étant donné la situation actuelle du processus. Par conséquent, le Groupe a enregistré une provision d'un montant de 190 171 euros pour couvrir les frais juridiques et les éventuelles responsabilités qui pourraient survenir pour la société, en suivant un critère de prudence.

La société est actuellement en cours de dissolution, qui devrait être achevée le 16 décembre 2023.

Sa société mère ISPD Network, le litige étant terminé, a annulé la provision de 190 171 € et toutes les créances de la filiale R2M.

Au 30 juin 2023, le Groupe ISPD Network détient un montant total de garanties s'élevant à 372 467 euros (366 253 euros au 31 décembre 2022 et 178 154 euros au 30 juin 2022). [Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

NOTE 19. INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT

Diverses initiatives visant à réduire la consommation de ressources naturelles ont été mises en place dans les bureaux du groupe depuis plusieurs années : points de collecte sélective des déchets, fontaines à eau pour éliminer les bouteilles en plastique et vaisselle à usage unique compostable. En Espagne, nous avons un fournisseur d'électricité verte, une politique de voyage qui décourage les déplacements en avion pour les voyages d'affaires qui peuvent être effectués en moins de trois heures en train et un parking à vélos au bureau de Barcelone. En 2021, le défi de la semaine verte a été lancé pour réduire notre stockage de données et donc notre empreinte carbone. Grâce à ce défi, nous avons réussi à planter 144 arbres avec l'association Bosques sostenibles. En Espagne, le projet de certification du système de gestion environnementale ISO14001 a été lancé et la politique environnementale et les bonnes

pratiques environnementales du groupe ont été communiquées. Il n'y a pas non plus de provisions pour risques et frais ni pour imprévus relatifs à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

NOTE 20. FAITS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Après la fin du semestre clos le 30 juin 2023, il n'y a pas eu d'événements importants à signaler.

NOTE 21. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET SOLDES MAINTENUS AVEC LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

Soldes et transactions avec les administrateurs et la Haute Direction

Les membres qui sont classés comme la Haute Direction sont, à leur tour, les membres du Conseil d'administration de la Société mère.

Les montants rapportés par les membres du Conseil d'administration ou par la Haute Direction, à quelque titre que ce soit, sont les suivants :

	Haute direction		
	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Soldes et salaires	1 622 519	2 648 271	1 624 282
Autres rémunérations			
Total	1 622 519	2 648 271	1 624 282

Aux 30 juin 2023 et 2022 et au 31 décembre 2022, il n'y a pas d'engagements pour des compléments de retraite, de garanties ou de cautions accordées en faveur du Conseil d'administration, ni de crédits ou d'avances accordés à celui-ci.

Autres informations concernant le Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'Administration de la Société et les personnes en rapport avec ces derniers auxquels se rapporte l'article 231 de la Loi des sociétés de capital n'ont été impliqués dans aucune situation de conflit conformément aux dispositions de l'article 229.

NOTE 22. AUTRES INFORMATIONS

Le nombre moyen de personnes employées par le groupe, triées par catégories, est le suivant :

	30/06/2023			31/12/2022			30/06/2022		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Direction	26	13	39	25	10	35	16	6	22
Administration	21	33	54	16	32	48	19	31	50
Commercial	27	66	93	26	56	82	20	50	70
Production	132	181	315	126	172	298	119	179	298
Marketing	2	9	11	2	9	11	3	8	11
Techniciens	30	7	37	32	6	38	29	6	35
	238	311	549	227	285	511	206	280	486

Le nombre de personnes employées par le Groupe à la clôture des différentes périodes distribuées par catégories, est le suivant :

	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Direction	38	37	29
Administration	55	47	48
Commercial	94	87	75
Production	327	302	305
Marketing	12	12	10
Techniciens	35	38	36
	561	524	503

Le nombre moyen de personnes employées au cours de l'exercice ayant un handicap égal ou supérieur à 33%, classé par catégories, est le suivant :

	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Direction	1	1	1
Administration	-	-	-
Commercial	-	-	-
Production	1	1	1
Marketing	0	-	0
	2	2	2

Le nombre de membres du Conseil d'administration et d'employés à la fin des périodes, répartis par catégorie professionnelle, de la Société Mère est le suivant :

	30/06/2023			31/12/2022			30/06/2022		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Direction	8	8	16	7	6	13	6	8	14
Administration	8	14	22	5	14	19	6	12	18
Commercial	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Production	6	5	11	5	5	10	4	6	10
Marketing	2	3	5	2	5	7	2	3	5
Techniciens	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	24	30	54	19	30	49	18	30	48

Le Conseil d'administration n'a pas de postes rémunérés. Le conseil d'administration de la société mère est composé de 5 hommes et d'une femme.

Les honoraires d'audit comptabilisés pour le groupe consolidé au cours du premier semestre 2023 s'élèvent à 50 000 euros et pour l'exercice 2022, à 106 458 euros.

En rapport avec la Loi 15/2010, du 5 juillet, de modification de la Loi 3/2004, du 29 décembre, par laquelle sont établies les mesures de lutte contre la morosité dans les opérations commerciales, il est inclus ensuite un détail envisageant la période moyenne de paiement aux fournisseurs :

	Au 30 juin 2023	Au 31 décembre 2021	Au 30 juin 2022
	Jours	Jours	Jours
Période moyenne de paiement aux fournisseurs	38,82	43,26	41,77
Ratio des opérations payées	22,12	42,77	43,66
Ratio des opérations en cours de paiement	45,50	53,41	35,51
	Montant (euros)	Montant (euros)	Montant (euros)
Total des paiements réalisés	1 539 781	12 224 561	9.826.818,70
Total des paiements en cours	3 392 937	1 819 630	1.646.867,45

	2022	1S 2023
Volume des factures payées dans le délai légal	9.607.165,77	1.444.435,47
Nombre de factures payées dans le délai légal	5.710	1.219
Pourcentage du volume de factures payées dans le délai légal par rapport au volume total de factures payées (%)	78%	92%
Pourcentage du nombre de factures payées dans le délai légal par rapport au nombre total de factures payées (%)	77%	86%

NOTE 23. INFORMATION SEGMENTÉE

La répartition du montant net du chiffre d'affaires net correspondant aux activités ordinaires du Groupe, par catégorie d'activité et par marché géographique, est la suivante :

Par clients (30/06/2023)	Total
Publicité en ligne	51 521 147
Services de technologie	6 156 049
Total montant net du chiffre d'affaires	57 677 196
Par clients (31/12/2022)	Total
Publicité en ligne	93 206 389
Services de technologie	12 674 346
Total montant net du chiffre d'affaires	105 880 735
Par clients (30/06/2022)	Total
Publicité en ligne	39 546 760
Services de technologie	5 739 219
Total montant net du chiffre d'affaires	45 285 979

Les critères d'agrégation utilisés pour préparer la segmentation vue dans les tableaux précédents sont établis sur la base des types d'activité exercés par les sociétés du groupe :

- Marketing et publicité en ligne : Il s'agit de la principale activité gérée par le groupe et comprend les activités publicitaires fournies aux clients de l'entreprise.
- Services technologiques : Cette activité fait référence au service de notre plateforme d'emailing et de SMS, de notre plateforme de conseil en médias et en consommation et en commerce électronique.

Les indicateurs économiques qui ont été évalués pour déterminer les segments ont été la capacité à générer de la valeur par chacun d'entre eux et les caractéristiques techniques que chacun possède en soi.

Distribution ventes et coûts de ventes par territoire

Distribution / Ventes	Montant consolidé 30/06/2023	Montant consolidé 31/12/2022	Montant consolidé 30/06/2022
Espagne	7 935 836	17 244 981	8 526 914
Europe et Amérique Latine	49 741 360	88 635 754	36 759 065
Total Distribution Ventes	57 677 196	105 880 735	45 285 979

Distribution du coût des ventes	Montant consolidé 30/06/2023	Montant consolidé 31/12/2022	Montant consolidé 30/06/2022
Espagne	(3 419 004)	(7 429 534)	(4 354 329)
Europe et Amérique Latine	(31 261 600)	(49 014 351)	(18 771 277)
Total distribution coûts	(34 680 604)	(56 443 885)	(23 125 606)

Compte de pertes et profits consolidé par catégorie d'activité

	30.06.2023			31.12.2022			30.06.2022		
	Marketing et publicité en ligne	Prestation de services de technologie	Total	Marketing et publicité en ligne	Prestation de services de technologie	Total	Marketing et publicité en ligne	Prestation de services de technologie	Total
Montant net du chiffre d'affaires	51 521 147	89%	57 677 196	93 206 389	88%	105 880 735	39 546 760	87%	45 285 979
Autres recettes d'exploitation :	164 632	28%	598 628	203 168	28%	738 750	0%	15 459	100%
Approvisionnements	(32 079 559)	93%	(2 601 045) 680	(51 502 588)	91%	(56 443 885)	(21 355 250)	92%	(23 125 606)
Marge	19 606 221	38%	23 595 220	41 906 969	45%	8 268 631	18 191 510	46%	22 175 832
Autres frais d'exploitation	(4 022 356)	82%	(4 935 406)	(6 662 399)	85%	(7 836 409)	(2 612 866)	77%	(3 393 332)
Amortissement	(672 724)	84%	(800 862)	(1 044 833)	84%	(1 243 849)	(574 630)	90%	(638 477)
Frais de personnel	(14 558 882)	84%	(17 332 002)	(31 142 766)	85%	(36 489 601)	(13 533 661)	80%	(16 917 076)
Autres résultats	52 800	100%	52 800	1 043 372	100%	1 043 372	31 490	100%	31 490
Résultat d'exploitation	405 059	70%	579 750	4 100 344	73%	5 649 113	924 317	73%	1 258 437
Rendement financier	(407 982)	80%	(509 977)	(44 840)	100%	(44 840)	(98 738)	75%	(131 650)
Résultat avant impôt	50 491	72%	69 773	4 055 504	72%	5 604 273	822 474	73%	1 126 787
Impôt sur les sociétés	(182 917)	75%	(243 889)	(834 027)	83%	(1 007 392)	25 387	80%	31 735
Autres taxes	(453 279)	100%	(453 279)	(229 412)	100%	(229 412)	(25 941)	100%	(25 941)
Résultat de l'exercice	(585 705)	93%	(627 395)	2 992 064	69%	4 367 469	819 599	72%	1 132 581

NOTE 24. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées au cours de l'exercice 2023 sont réalisées avec les sociétés suivantes.

Société/Groupe	Relation
Groupe ISP Digital	<i>Société mère</i>
Groupe ISP	<i>Entreprise associée</i>

Le détail des soldes avec des parties liées au 30 juin 2023 et 2022 et au 31 décembre 2022 est le suivant :

PARTIE LIÉE (30 juin 2023)	SOLDE DÉBITEUR	SOLDE DE CRÉDIT
Autres dettes		
<i>ISP par Impôt sur les sociétés</i>		257 074
<i>ISP</i>		70 191
<i>ISPD</i>		216 832
<i>ISP prêt à court terme</i>		145 000
Total autres dettes		689 097
Soldes activité commerciale (client/fournisseur)		
<i>ISPD</i>		1 712 412
<i>ISP</i>	8 712	484 183
<i>TAGSONOMY S.L.</i>	200 000	47 412
<i>Shape Communication</i>	3 335	
Total activité commerciale	212 047	2 244 007
Soldes des prêts		
<i>ISPD</i>		4 453 154
<i>ISP</i>		3 273 698
Total des prêts		7 726 852
PARTIE LIÉE (31 décembre 2022)	SOLDE DÉBITEUR	SOLDE DE CRÉDIT
Autres dettes		
<i>ISP par Impôt sur les sociétés</i>	105 362	386 314
<i>ISP</i>		27 141
<i>ISPD</i>		216 832
<i>ISP prêt à court terme</i>		145 000
Total autres dettes	105 362	775 286
Soldes activité commerciale (client/fournisseur)		
<i>ISPD</i>	25 717	1 634 388
<i>ISP</i>	7 259	463 941
<i>Shape Communication</i>	3 335	
Total activité commerciale	36 312	2 098 328
Soldes des prêts		
<i>ISPD</i>		4 828 044
<i>ISP</i>		3 273 698
Total des prêts		8 101 742

PARTIE LIÉE (30 juin 2022)	SOLDE DÉBITEUR	SOLDE CRÉDITEUR
Autres dettes		
<i>ISPD</i>		241 515
<i>ISP</i>		266 258
<i>ISP par Impôt sur les sociétés</i>		406 565
Total autres dettes		914 339
Soldes activité commerciale (client/fournisseur)		
<i>ISPD</i>	25 354	1 552 272
<i>ISP</i>	2 962	306 017
Total activité commerciale	28 316	1 858 289
Soldes des prêts		
<i>ISPD</i>		4 828 043
<i>ISP</i>		3 273 698
Total des prêts		8 101 741

Le détail des opérations avec des parties liées réalisées durant les six premiers mois de 2023 et durant l'exercice 2022 est le suivant :

Au 30 juin 2023	TAGSONOMY S.L.(*)	ISP(*)	ISP DIGITAL(*)
Ventes de biens			
Prestation de services		1 200	
Réception des services	(66 541)		
Revenus financiers			
Dépenses financières		(72 363)	(105 100)
Total	(66 541)	(71 163)	(105 100)

Au 31 décembre 2022	Shape Communication(*)	ISP(*)	ISP DIGITAL(*)
Ventes de biens			
Prestation de services	2 756	9 648	
Réception des services		(50 000)	
Revenus financiers			
Dépenses financières		(65 780)	(91 540)
Total	2 756	(102 012)	(91 540)

Au 30 juin 2022	ISP(*)	ISP DIGITAL(*)
Ventes de biens	-	-
Prestation de services	4 848	-
Réception des services	(25 000)	-
Recettes financières	-	-
Dépenses financières	(22 002)	(33 478)
Total	(42 154)	(33 478)

Les transactions ont été effectuées à des conditions équivalentes à celles des transactions avec des tiers.

NOTE 25. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

REACT2MEDIA:

Le 22 juin 2017, la Société mère a acquis 51 % des actions avec droit de vote de la société américaine React2Media, L.L.C. pour un prix de 2 250 000 USD (2 022 275 euros), payant intégralement ce montant à la contrepartie le 23 juin 2017. Cette société s'est intégrée à travers l'intégration globale dans le périmètre de consolidation à partir de ladite date.

Le siège de la société React2Media, L.L.C. est situé à 35 W 36th St, New York, NY 10018, EE, États-Unis. La société a pour activité principale la prestation d'un service complet de réseaux de publicité en ligne, en offrant un ensemble complet d'opportunités de marketing interactif pour les agences de médias, annonceurs directs et éditeurs à parts égales. La raison principale à cette acquisition est l'incursion du Groupe ISPD Network dans le marché américain en profitant de la situation et des connaissances de la société acquises sur ledit marché. L'intention du Groupe ISPD Network est de doter la société acquise du reste de ses lignes d'affaires pour générer ainsi des synergies positives.

Le Groupe et les actionnaires vendeurs se sont dotés, réciproquement, de droits d'option d'achat et de droits d'option de vente inconditionnels sur les actions de la société pour 49 % restant du capital social de ladite société, qui peuvent être exercés dans la même période et pour le même montant. Les options détaillées précédemment sont fondées sur un Prix variable en fonction de paramètres associés aux résultats de ladite société au long des exercices 2019, 2020 et 2021, bien que la valeur totale de l'acquisition ne pourra pas dépasser 8,5 millions de dollars (le paiement de 2,25 millions de dollars pour l'acquisition de 51% a déjà rendu effectif). Le Prix de vente est assujéti à l'accomplissement de certaines conditions de permanence de la part des vendeurs.

Sur la base des normes internationales d'information financière et de l'existence d'options croisées d'achat et de vente pour le même montant et la même période d'exercice, la transaction a été traitée comme une acquisition anticipée de la participation minoritaire, en application des dispositions de l'*IAS 32 Instruments financiers : Présentation* qui établit qu'une obligation contractuelle de remettre des espèces à une autre entité est un passif financier.

Le montant enregistré par le Groupe le 31 décembre 2017 comme passif financier a constitué la meilleure estimation à la date du montant que le Groupe espérait payer, la juste valeur de ce passif financier s'élevant à 1,98 million d'euros, consignés dans le poste « Autres passifs non courants ».

Sur la base des dispositions de la IFRS 3 (norme internationale d'information financière n° 3) de regroupement d'entreprises, lors du premier semestre de l'exercice 2018, le

Groupe a décidé de réévaluer ce passif financier, en ajustant rétroactivement les montants provisoires reconnus à la date d'acquisition en vue de montrer la nouvelle information obtenue sur des faits et des circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, s'ils avaient été connus, auraient affecté l'estimation des montants reconnus à cette date. Par conséquent, le montant qui a été enregistré par le Groupe le 31 décembre 2018 comme passif financier a constitué la meilleure estimation à la date du montant qu'il espérait payer, la juste valeur de ce passif financier s'élevant à 2,108 millions d'euros, consignés dans le poste « Autres passifs non courants ».

Le 21 mai 2019, la première tranche d'options d'achat et de vente inconditionnelles sur les actions de la Société pour les 49 % restants du capital social de la Société établie dans l'accord initial du 22 juin 2017 a été exercée. Le Groupe a acquis 9 % des actions de la société américaine React2Media, L.L.C. pour un prix de 212 551 dollars (192 778 euros).

En 2019, compte tenu des informations supplémentaires obtenues par les administrateurs, d'une plus grande expérience et de la mise à jour des estimations comptables des années précédentes en ce qui concerne l'évaluation du passif financier généré par l'option d'achat susmentionnée, sa valeur a été réajustée de manière prospective, et l'effet a été reconnu dans le compte de résultat consolidé de l'exercice comme un produit d'un montant de 1,4 million d'euros comptabilisé dans la rubrique « Dépréciation d'actifs » (voir Note 17.g).

Suite aux événements décrits ci-dessus, l'encours enregistré au 31 décembre 2019 en tant que passif financier s'élève à 488 257 euros, enregistré dans la rubrique « Autres passifs non courants » pour un montant de 280 340 euros et dans la rubrique « Autres passifs courants » pour un montant de 207 917 euros (voir note 10).

Au 31 décembre 2020, les options de vente et d'achat n'ont pas été exercées, car le Groupe a dissous la filiale, qui sera liquidée dans les années à venir.

Au 31 décembre 2020, le Groupe a déprécié l'ensemble du fonds de commerce en consolidation apporté par la filiale React2Media, L.L.C., car il a liquidé cette filiale, qui sera liquidée dans les prochaines années. Le montant de la dépréciation comptabilisée dans le compte de résultat consolidé pour 2020 s'élève à 1 921 952 euros.

Aux 31 décembre 2021 et 2022, cette société est dissoute et en phase de liquidation définitive qui s'achèvera en décembre 2023 et aucune option d'achat et de vente ne sera exercée au fur et à mesure de la liquidation de la société.

Les détails de la contrepartie donnée, la juste valeur des actifs nets acquis et le fonds de commerce au moment du regroupement d'entreprises étaient les suivants :

	Euros
Valeur raisonnable de la contreprestation remise	
Paiement effectué à la date d'acquisition	2 102 903
Options de vente accordées à des participations non dominantes	1 933 648
Contreprestation contingente	35 004
Total contreprestation remise	4 071 555
Actifs nets identifiables acquis	
Investissements financiers à long terme	38 462
Immobilisations intangibles	2 312
Dettes commerciales et autres comptes à encaisser	1 198 620
Espèces	109 457
Dettes avec des entités de crédit	(256 188)
Autres dettes	(13 429)
Créances commerciales et autres comptes à payer	(912 813)
Valeur raisonnable d'actifs nets acquis indentifiables	166 421
Valeur Brute du Fonds de commerce (Note 5)	3 905 134
Dépréciation du Fonds de commerce (Note 5)	(3 363 044)
Valeur Nette du Fonds de commerce (Note 5)	542 089
Contreprestation remise en espèces	(2 102 903)
Espèces et autres actifs équivalents acquis	109 457
Sortie de trésorerie nette pour l'acquisition	(1 993 446)

Le fonds de commerce généré a été assigné à l'Unité génératrice de trésorerie correspondante à l'activité de la société acquise et est attribué à la force de travail et aux synergies dérivées de la pénétration sur le marché nord-américain du Groupe ISPD Network, en utilisant la société acquise pour élargir les différentes lignes d'affaire du Groupe.

La Société a considéré que la valeur raisonnable des actifs identifiables acquis et des

passifs assumés se correspondent avec les valeurs comptables à la date d'acquisition. Tel qu'il peut être apprécié sur le tableau précédent, pratiquement la totalité des actifs et des passifs acquis sont circulants.

La ventilation de la valeur raisonnable des clients à travers la prestation des services à la date d'acquisition est la suivante :

Euros	Montant brut contractuel	Correction par dépréciation	Valeur raisonnable
Clientes	1 198 620	0,00	1 198 620

B2 Marketplace Ecommerce Group S.L. :

Le 7 octobre 2019, la Société Mère a acquis 51% des actions de la société B2MarketPlace, S.L. pour un prix de 254 240 euros, en payant ce montant intégralement à la contrepartie le 7 octobre 2019. Cette société a été entièrement consolidée à partir de cette date.

Le 4 juillet 2021, la Société mère a acquis 10% supplémentaires du capital social de B2MarketPlace, S.L. pour un prix de 153 224 euros, ce qui lui confère une participation de 61 %.

La société bénéficiaire de l'investissement, B2MarketPlace, S.L., est domiciliée à Apolonio Morales, 13c. La société est spécialisée dans l'optimisation et l'amélioration de la présence des marques, des fabricants et des distributeurs sur les plateformes numériques.

Le Groupe et les partenaires vendeurs se sont dotés, réciproquement, de droits d'option d'achat et de droits d'option de vente inconditionnels sur les actions de la société pour 49 % restant du capital social de ladite société, qui peuvent être exercés dans la même période et pour le même montant. Les options détaillées précédemment sont fondées sur un Prix variable en fonction de paramètres associés aux résultats de ladite société au long des exercices 2021, 2022 et 2023. Le Prix de vente est assujéti à l'accomplissement de certaines conditions de permanence de la part des vendeurs.

Sur la base des Normes internationales d'Information financière et sur la base de l'existence d'options d'achat et de vente croisées pour le même montant et la même période d'exercice, la transaction a été traitée comme une acquisition anticipée de la participation non dominante, en application des conditions requises de la NIC 32 Instruments financiers : Présentation qui établit qu'une obligation contractuelle de remettre des espèces à une autre entité est un passif financier.

Sur la base des dispositions de la IFRS 3 (norme internationale d'information financière n° 3) de regroupement d'entreprises, le Groupe peut, durant la période de l'exercice, réévaluer ce passif financier, en ajustant rétroactivement les montants provisoires reconnus à la date d'acquisition en vue de montrer la nouvelle information obtenue sur des faits et des circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, s'ils avaient

été connus, auraient affecté l'estimation des montants reconnus à cette date. Cette réévaluation a été réalisée au cours de l'exercice 2020. Le montant que le Groupe a enregistré au 31 décembre 2022 en tant que passif financier est la meilleure estimation à cette date du montant que le Groupe s'attend à payer, la juste valeur de ce passif financier étant un montant total de 393 681 euros (1 396 181 euros en 2021). Dans la rubrique « Autres passifs non courants », il n'y a pas de montant (0 euro en 2021) et dans la rubrique « Autres passifs courants », un montant de 393 681 euros (1 396 181 euros en 2021) (voir note 10).

Au 30 juin, l'option d'achat a été exercée pour les 39% restants du capital social de la Société B2MarketPlace, S.L, en payant pour ce pourcentage la somme de 356.760 €, qui se matérialisera courant juillet 2023. Après l'exercice de cette option Sur le capital social de la société, ISPD Network détient 100% des actions de cette société.

Les détails de la contrepartie donnée, la juste valeur des actifs nets acquis et le fonds de commerce à la date du regroupement d'entreprises sont les suivants :

	Euros
Valeur raisonnable de la contreprestation remise	
Paiement effectué à la date d'acquisition	254 240
Options de vente accordées à des participations non dominantes	1 993 489
Contreprestation contingente	27 817
Total des contreparties remises au 31 décembre 2019	2 275 546
Actifs nets identifiables acquis	
Investissements financiers à long terme	4 170
Immobilisations incorporelles	92
Immobilisations corporelles	4 479
Dettes commerciales et autres comptes à encaisser	43 357
Espèces	-
Dettes avec des entités de crédit	(69 173)
Autres dettes	-
Créances commerciales et autres comptes à payer	(36 473)
Valeur raisonnable d'actifs nets acquis identifiables	(53 547)
Valeur Brute du Fonds de commerce (Note 5)	2 329 094
Dépréciation du Fonds de commerce (Note 5)	(517 986)
Valeur Nette du Fonds de commerce (Note 5)	1 811 125
Contreprestation remise en espèces	254 240

Espèces et autres actifs équivalents acquis

Sortie de trésorerie nette pour l'acquisition **252 240**

Le fonds de commerce généré a été affecté à l'Unité de Génération de Trésorerie correspondant à l'activité de la société acquise et est attribué au personnel et aux synergies dérivées de l'activité de la société acquise qui peuvent être offertes au Groupe ISPD Network, complétant ainsi avec une nouvelle ligne d'activité, étant donné que la société acquise peut être utilisée pour développer les différentes lignes d'activité du Groupe.

La Société a considéré que la valeur raisonnable des actifs identifiables acquis et des passifs assumés se correspondent avec les valeurs comptables à la date d'acquisition. Tel qu'il peut être apprécié sur le tableau précédent, pratiquement la totalité des actifs et des passifs acquis sont circulants.

La ventilation de la valeur raisonnable des clients à travers la prestation des services à la date d'acquisition est la suivante :

Euros	Montant brut contractuel	Correction par dépréciation	Valeur raisonnable
Clientes	43 053	-	43 053

À la clôture de l'année 2022, le Groupe a procédé à un ajustement de son passif financier de 1 002 719 € après avoir calculé le montant pour lequel l'option de vente détenue par les actionnaires minoritaires sera exercée.

REBOLD MARKETING ET COMMUNICATION, S.L.U. :

Lors de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 4 septembre 2020 de la Société Mère, l'augmentation de capital a été approuvée, souscrite en totalité par son actionnaire majoritaire ISP Digital, S.L.U., par l'apport d'actions de la société Rebold Marketing et Communication S.L.U. Cette société est à son tour la tête d'un groupe de sociétés (détaillées dans le tableau ci-dessous) qui sont donc consolidées à partir de cette date au sein du Groupe ISPD Network consolidé au 31 décembre 2020 :

Société

Part en pourcentage

Rebold Marketing and Communication, S.L.U.	100%
Acceso Mexico	100%
Acceso Colombia	100%
Digilant Colombia	100%
Digilant INC	100%
Digilant Perú	100%
Digilant SA de CV	100%
Filipides	100%
Digilant Services	100%
Blue Digital	65%
Digilant Chile	100%
Acceso Panamá	100%
Blue Media	100%

Les détails des différentes sociétés composant ce nouveau sous-groupe sont présentés dans la note 1 des présentes notes aux états financiers consolidés intermédiaires .

Les détails de la contrepartie donnée, de la juste valeur des actifs nets acquis à la date du regroupement d'entreprises sont les suivants :

	Euros
Valeur raisonnable de la contreprestation remise	
Contrepartie payée (actions de la Société Mère)	14 372 080
Contrepartie totale donnée à la date du regroupement d'entreprises	14 372 080
Actifs nets identifiables acquis	
Investissements financiers à long terme	3 685 591
Immobilisations incorporelles	923 740
Immobilisations corporelles	420 147
Dettes commerciales et autres comptes à encaisser	26 570 007
Espèces	1 323 576
Dettes avec des entités de crédit	(20 487 896)
Créances commerciales et autres comptes à payer	(25 612 684)
Valeur raisonnable d'actifs nets acquis identifiables	(13 177 519)

La Société a considéré que la valeur raisonnable des actifs identifiables acquis et des passifs assumés se correspondent avec les valeurs comptables à la date d'acquisition. Tel qu'il peut être apprécié sur le tableau précédent, pratiquement la totalité des actifs et des passifs acquis sont circulants.

La ventilation de la valeur raisonnable des clients à travers la prestation des services à la date d'acquisition est la suivante :

Euros	Montant brut contractuel	Correction par dépréciation	Valeur raisonnable
Débiteurs et comptes à recevoir	26 570 007	-	26 570 007

HAPPYFICATION

Le 15 septembre 2021, la Société mère a acquis la société technologique américaine Happyfication. Cette société basée à New York aide les spécialistes du marketing à utiliser l'intelligence des données et le marketing cognitif pour mieux comprendre les décisions de leurs clients dans le contexte actuel du marché. À cette fin, Happyfication connecte les canaux on et off pour faciliter la transparence opérationnelle par le biais d'une plateforme unique pour la connexion, l'activation et la mesure.

L'acquisition de Happyfication permettra également au groupe d'offrir aux marques de nouvelles façons de planifier et d'exécuter des expériences en ligne et hors ligne pour se connecter avec les clients.

Cet achat permettra aux entreprises du groupe de renforcer leur capacité d'analyse, de localisation des audiences omnicanales et de compréhension de leur comportement. Grâce à son intégration dans les solutions de marketing, Happyfication peut offrir des avantages différentiels tels que :

- Planification et exécution des médias conçues pour un avenir sans cookies tiers.
- Un ciblage d'audience avancé qui va au-delà des données relatives aux appareils pour inclure les données de recherche et les données contextuelles.
- Des rapports interactifs qui permettent aux utilisateurs de consulter des rapports hebdomadaires sur l'efficacité des campagnes et les modèles d'attribution.

Sur la base des dispositions de la IFRS 3 (norme internationale d'information financière n° 3) de regroupement d'entreprises, le Groupe peut, durant la période de l'exercice, réévaluer ce passif financier, en ajustant rétroactivement les montants provisoires reconnus à la date d'acquisition en vue de montrer la nouvelle information obtenue sur des faits et des circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, s'ils avaient été connus, auraient affecté l'estimation des montants reconnus à cette date. Cette réévaluation a été achevée au cours de l'exercice 2022. Le montant que le Groupe a enregistré au 30 Juin 2023 en tant que passif financier est la meilleure estimation à cette date du montant que le Groupe s'attend à payer, la juste valeur de ce passif financier étant un montant total de 93 156 euros (147 965 euros en 2022). A enregistré sous la rubrique « Autres passifs courants » un montant de 93 156 euros (147 965 euros en 2022) (voir note 10).

Actifs nets identifiables acquis

Investissements financiers à long terme

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Dettes commerciales et autres comptes à encaisser

Espèces

Dettes avec des entités de crédit

Créances commerciales et autres comptes à payer

Valeur raisonnable d'actifs nets acquis identifiables **(198 159)**

Euros

Valeur raisonnable de la contreprestation remise

Contrepartie payée (actions de la Société Mère) 1 559 748

Contrepartie totale donnée à la date du regroupement d'entreprises **1 559 748**

Fonds de commerce **1 757 952**

À la date de préparation des présents états financiers intermédiaires consolidés, un nouveau fonds de commerce de 1 757 952 euros a été comptabilisé à la suite de l'acquisition de la société Happyfication Inc. basée aux États-Unis.

Dans le cadre de cette acquisition et conformément à IFRS 3 Regroupements d'entreprises, le Groupe peut, pendant la période d'un an à compter de la date d'acquisition, réévaluer ce passif financier en ajustant rétrospectivement les montants provisoires comptabilisés à la date d'acquisition afin de refléter les nouvelles informations obtenues sur les faits et les circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient affecté l'évaluation des montants comptabilisés à cette date.

FUSION REBOLD MARKETING

Les sociétés Rebold Marketing, S.L.U. (anciennement dénommée : « Antevenio ESP, S.L.U. ») et Antevenio Rich&Reach, S.L.U., Código Barras Networks, S.L.U. et Foreseen Media, S.L.U. ont formalisé l'opération de fusion afin de simplifier la structure du groupe d'entreprises et de l'adapter à la réalité actuelle des affaires ; par laquelle la première absorbe les trois entités suivantes, par acte public passé le 25 novembre 2021 devant le notaire de l'ordre des notaires de Barcelone, Javier García Ruiz, sous le numéro 3 688 de son protocole, et qui a été inscrit au registre du commerce de Madrid le 16 décembre 2021, avec la date de dépôt du 1er décembre 2021.

En vertu de cette fusion, Rebold Marketing, S.L.U. a acquis par succession universelle

tous les droits et obligations des sociétés absorbées, à savoir : Antevenio Rich&Reach, S.L.U., Código Barras Networks, S.L.U. et Foreseen Media, S.L.U. ; avec transfert intégral, prise en charge et subrogation de tous les biens, droits, attentes de droits, concessions, obligations, actions, participations et contrats qui composent l'actif et le passif des sociétés absorbées, et en incorporant donc, en bloc, tous les actifs et passifs de ces sociétés, qui se sont éteints par dissolution sans liquidation

Afin de simplifier sa gamme de produits et de services et en raison d'une restructuration interne, le groupe a décidé que les services d'achat d'espaces publicitaires dans les médias numériques (Unité commerciale GO), qui étaient jusqu'à présent fournis par Mamvo Performance, S.L.U., seront désormais fournis (sans changement des conditions ou de la qualité du service) par Rebold Marketing, S.L.U. (appartenant au même groupe) et qu'à partir du 1er janvier 2022, toute la facturation sera effectuée par cette société.

Le Groupe a également décidé que les services d'achat d'espaces publicitaires dans les médias numériques (Activation Business Unit), qui jusqu'à présent étaient fournis par Rebold Marketing and Communication, S.L.U., seront désormais fournis (sans changement des conditions ou de la qualité du service) par Rebold Marketing, S.L.U. (appartenant au même groupe) et qu'à partir du 1er janvier 2022, toute la facturation sera effectuée par cette société.

NOTE 26. MESURE DE LA JUSTE VALEUR

Les actifs et les passifs financiers calculés à la juste valeur dans l'État de situation financière sont regroupés sur trois niveaux d'une hiérarchie de juste valeur. Les trois niveaux sont définis sur la base de l'observabilité des apports significatifs au calcul, comme indiqué ci-après :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur les marchés actifs pour les actifs ou les passifs identiques
- Niveau 2 : apports autres que les prix cotés inclus dans le Niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : apports non observables pour l'actif ou le passif.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente :

30 juin 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Fonds de commerce	-	-	8 195 485	8 195 485
Total des actifs financiers à la juste valeur	-	-	8 195 485	8 195 485
Passifs financiers				
Contreprestation contingente (voir note 25)	-	-	542 361	542 361
Total des passifs financiers à la juste valeur	-	-	542 361	542 361

31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Fonds de commerce	-	-	7 921 269	7 921 269
Total des actifs financiers à la juste valeur	-	-	7 921 269	7 921 269
Passifs financiers				
Contreprestation contingente (voir note 25)	-	-	633 820	633 820
Total des passifs financiers à la juste valeur	-	-	633 820	633 820

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveaux au cours des exercices 2023 et 2022.

Mesure de la juste valeur des instruments financiers

Le Groupe procède à l'évaluation des éléments financiers à des fins d'information financière, y compris les justes valeurs de niveau 3, en consultation avec des spécialistes de l'évaluation tiers pour les évaluations complexes et sur la base de l'expérience historique. Les techniques d'évaluation sont sélectionnées en fonction des caractéristiques de chaque instrument, l'objectif global étant de maximiser l'utilisation des informations du marché.

Pour les instruments classés dans les niveaux 2 et 3, la technique d'évaluation de la valeur actuelle est utilisée. La juste valeur est estimée en pondérant la probabilité des sorties de trésorerie futures estimées, compte tenu de leur performance historique et future attendue, et sur la base d'un facteur de croissance approprié pour une entité cotée similaire et d'un taux d'actualisation ajusté au risque, et en actualisant les flux de trésorerie sur la base des hypothèses et des estimations présentées dans les notes pertinentes des états financiers consolidés (voir note 5 pour plus de détails).